



- : - : - : - : -

CONSEIL MUNICIPAL

- : - : - : - : -

- 10 FÉVRIER 2015 -

- : - : - : - : -

Mady Martinelli
Sténotypiste de conférences
123, rue de Paris
78470 St-Rémy-lès-Chevreuse
☎/Fax 09 70 62 78 71
mady.martinelli@wanadoo.fr

SOMMAIRE

PREAMBULE	2
Désignation d'un secrétaire de séance	2
Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2014	2
1 - COMMISSION DES FINANCES, DE L'INVESTISSEMENT, DU PERSONNEL ET DU PATRIMOINE COMMUNAL.....	5
1.1 - Débat d'Orientations Budgétaires, budget primitif et budget annexe assainissement.....	5
Vœu présenté par la majorité municipale en faveur du maintien par l'État des recettes des collectivités locales	56
1.2 - Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert pour la fourniture de produits d'entretien et de petits matériels.....	56
3 - COMMISSION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	56
3.1 - Renouvellement de la convention avec le SIEVD pour le financement de matériel de compostage destiné à la récupération des déchets organiques.....	56
QUESTIONS DIVERSES	57



CONSEIL MUNICIPAL
- MARDI 10 FEVRIER 2015 -

(La séance est ouverte à 19 h 40 sous la présidence de Mme Stéphanie Daumin.)

Mme la MAIRE. - Chers collègues, bonsoir.

Vous avez été convoqués dans les formes légales en séance ordinaire du Conseil municipal le 4 février 2015.

Je vais procéder à l'appel nominatif.

Mme la Maire procède à l'appel...

Stéphanie DAUMIN, présente

Hélène HUSSON, présente

André DELUCHAT, présent

Hermine RIGAUD, présente

Laurent TAUPIN, présent

Nora LAMRAOUI-BOUDON, absente excusée, procuration à Hélène Husson

Patrick BLAS, présent

Élisabeth LAZON, absente, procuration à Barbara Lorand-Pierre jusqu'à son arrivée

Christian NOURRY, absent, procuration à Renaud Roux

Dominique LO FARO, présent

Christian HERVY, présent

Jean-Paul HOMASSON, présent

Nathalie TCHENQUELA-GRYMONPREZ, absente, procuration à Dominique Lo Faro jusqu'à son arrivée

Barbara LORAND-PIERRE, présente

Régine BOIVIN, présente

Renaud ROUX, présent

Murielle DESMET, absente, pouvoir à André Deluchat

Joseph RAMIASA, présent

Charlotte RÉGINA, présente

Hadi ISSAHNANE, présent

Amélie AFANTCHAWO, présente

Genaro SUAZO, présent

Sophie NASSER, présente

Vincent PHALIPPOU, présent

Kawtar OUZIT, présente

Frédéric SANS, présent

Patrick VICERIAT, présent

Liliane PONOTCHEVNY, présente

Thierry MACHELON, présent

Beverly ZEHIA, présente

Yacine LADJICI, présent

Armelle DAPRA, absente, pouvoir à Yacine Ladjici,

Philippe KOMOROWSKI, présent

Mme la MAIRE. - Mme Nora Lamraoui-Boudon a un problème de santé. Elle a été accidentée ces derniers jours. Ce n'est pas excessivement grave, mais elle est immobilisée durant une quinzaine de jours. On lui envoie plein de petits mots d'amitié.

PRÉAMBULE

Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités locales nous avons à désigner un secrétaire de séance.

Je vous propose Patrick Blas.

(Approbation.)

Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2014

Mme la MAIRE. - Avez-vous des remarques ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ VOTE : LE PROCES-VERBAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

Mme la MAIRE. - Avant d'aborder notre ordre du jour, je voudrais vous apporter deux informations consécutives à l'actualité de ce début d'année. L'une est très locale, elle concerne notre centre de loisirs, l'autre est nationale, elle concerne la mise en œuvre du plan Vigipirate renforcé sur le territoire de la commune.

Point info Centre de Loisirs

Chaque Chevillais a été, je crois, profondément heurté par l'incendie survenu dans notre centre de loisirs et pôle collégien durant la nuit de la St Sylvestre. J'ai déjà eu l'occasion d'en apporter l'information dès le lendemain du sinistre par voie de courrier aux Chevillais, que cet incendie était de nature criminelle. Ce fait est désormais établi.

Vous aurez pu constater la réactivité avec laquelle les équipes d'animateurs et leurs responsables ont fait face à la situation et organisé, dès le 2 janvier, un accueil de qualité pour les enfants en centre de loisirs puis en TAP. Bien sûr, les conditions pour mener les activités sont un peu moins favorables que dans les locaux modernes du nouveau centre de loisirs, et ne permettent pas de mener exactement le programme d'activités qui avait été prévu.

Cependant, je crois que nous offrons des activités de qualité et un accueil de bonne tenue.

Je vous informe que, dès la première semaine qui a succédé à ces événements, en compagnie d'Hélène Husson et de Nora Lamraoui-Boudon, j'ai reçu les associations de parents d'élèves d'élémentaire et de collège afin de leur apporter les informations nécessaires et de solliciter leur compréhension sur le déroulement de nos activités et la suite des événements.

Chacun était encore abasourdi par les faits et les parents, avec l'appui de la Municipalité, avaient envisagé le samedi suivant une initiative à l'attention de tous les Chevillais pour affirmer ensemble leur refus de voir se perpétuer ce genre d'actes criminels sur la commune, a fortiori sur un équipement tout neuf et accueillant des enfants.

Vous le savez, les événements dramatiques nationaux qui ont suivi ont rendu ce regroupement impossible. Je voulais profiter de cette séance de Conseil municipal pour remercier tous ces parents pour leur mobilisation et leur geste de solidarité dans ce qui a été, il faut bien le dire, une épreuve pour chacun.

Plus d'un mois après, l'enquête suit son cours pour identifier les coupables, et vous comprendrez, vous me pardonnerez j'espère, que je ne puisse rien dire ce soir qui pourrait venir perturber l'enquête de police. Je vous confirme toutefois que je suis en lien étroit avec les responsables de la sûreté départementale, la Direction Territoriale de la Police Nationale, en charge de l'affaire.

Concernant l'état du bâtiment, je ne suis pas encore en mesure de vous dire avec précision à quel niveau la structure est atteinte. Ce qui est certain, c'est que toute la partie sud, c'est-à-dire l'espace restauration et les étages immédiatement supérieurs, est fortement atteinte. Mais les experts doivent effectuer de nombreuses analyses avant que l'on n'en sache davantage. Le laboratoire de police, intervenu à plusieurs reprises sur le site pour effectuer les analyses, a toutefois confirmé la bonne tenue au feu de ce bâtiment.

Notre contrat d'assurance prévoit une prise en charge à 100 % du coût de reconstruction, avec une franchise de 3 000 €. Nous avons donc une bonne couverture aux risques.

Il faut toutefois attendre tous les rapports d'experts avant que ne puissent s'envisager les premiers travaux de reconstruction. Les montants en jeu étant très importants, je vous rappelle que le coût de construction du centre était de 6 M€, il est probable que l'assurance cherche à contourner certaines de ses obligations et à réduire ses engagements. C'est pourquoi j'ai décidé de nous allouer les services d'un avocat-conseil et d'une contre-expertise technique afin de ne rien laisser au hasard dans les prochaines discussions.

Notre bâtiment bénéficiait d'un bon niveau de protection, avec des dispositifs anti-intrusion et une alarme incendie. L'équipement du bâtiment en vidéoprotection était prévu dans la 2^{ème} tranche d'intervention, c'est-à-dire courant 2015, la première tranche étant intervenue au cours du premier semestre 2014 sur le patrimoine communal, soit avant que le centre de loisirs ne soit construit, ce

qui justifiait bien sûr qu'il n'ait pas fait partie de cette première tranche.

Il faudra bien évidemment inclure ces équipements dans la reconstruction. Avec Christian Hervy, Conseiller général du canton, nous avons par ailleurs saisi les services du Département pour voir comment traiter la question de l'accessibilité à l'arrière du site. Nous allons très prochainement travailler et intégrer cette dimension dans les études de reconstruction.

Je ne peux pas prendre d'engagement aujourd'hui sur une date de réouverture, celle-ci étant trop dépendante des échanges entre experts puis du temps des travaux, mais il est d'ores et déjà acquis, je crois, que notre équipement ne sera pas accessible à nos enfants à la rentrée 2015.

Je vous tiendrai évidemment informés des évolutions de ce dossier.

Point info Plan Vigipirate

Je souhaitais également vous apporter quelques informations concernant la mise en œuvre du plan Vigipirate renforcé sur notre commune suite aux attentats de Charlie Hebdo et de l'hyper Cacher.

Vous aurez pu constater que des barrières de protection ont été apposées aux abords de tous les équipements publics, de manière à éviter le stationnement à proximité des bâtiments.

Des mesures de vigilance ont été prises par le personnel communal concernant les accès aux bâtiments publics : un agent en permanence dans le hall du conservatoire de musique et de danse, contrôle des entrées renforcé en mairie, vigilance des gardiens d'école et de gymnase renforcé également.

Les ASVP ont été redéployés de manière à assurer une présence sur les espaces publiques durant les périodes de forte affluence. Je pense notamment aux samedis après-midi.

J'ai par ailleurs immédiatement pris contact avec le commissariat pour voir comment la Police Nationale pouvait sécuriser les lieux. La Police a pris à sa charge à ma demande et à celle de Patrick Blas la surveillance de la mosquée et de la synagogue, que notre commune n'était pas en mesure d'assurer seule en ces circonstances.

Vous aurez constaté que, par la suite, le Préfet, à la demande du consistoire de Paris, a dépêché des forces militaires postées devant la synagogue. C'est donc une décision préfectorale.

Toutes les sorties à Paris ou en transport public des enfants et des jeunes, dans le cadre scolaire ou hors cadre scolaire, ont été ajournées. Par contre, les sorties à la piscine et sur les structures municipales ont été maintenues.

Je tiens à réaffirmer ce soir ma très grande solidarité à l'égard des familles des victimes de ces attentats, à la communauté israélite, en vous précisant, pour ceux qui ne le savent pas encore, que l'une des victimes était un proche du Président de la Communauté de Chevilly-Larue, l'Haÿ-les-Roses, nous lui adressons toute notre amitié.

Je remercie tous ceux qui ont souhaité laisser un message de soutien aux familles lors de la soirée du 7 janvier dernier, dans le cadre de la journée de deuil national.

Je tiens également à saluer l'élan de solidarité qui s'est manifesté au sein de la communauté musulmane de Chevilly-Larue et à remercier notamment les dirigeants de l'association des musulmans de Chevilly-Larue qui ont très clairement et immédiatement condamné ces actes criminels avec la plus grande fermeté et se sont déclarés disponibles pour travailler à lutter contre le risque fondamentaliste.

Je vous informe que le plan Vigipirate est à ce jour reconduit jusqu'au 12 février. Cela ne veut pas forcément dire qu'il s'arrêtera à cette date. Cela fait plusieurs fois qu'il est reconduit.

Voilà les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous propose que nous abordions maintenant l'ordre du jour de notre séance.

1 - COMMISSION DES FINANCES, DE L'INVESTISSEMENT, DU PERSONNEL ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

1.1 - Débat d'Orientations Budgétaires, budget primitif et budget annexe assainissement

Diapositive 1

Je vais changer de place afin de me rapprocher du public de manière à effectuer une présentation.

À la fin du mois de mars, le Conseil municipal de Chevilly-Larue votera le budget de la commune.

Notre débat de ce soir clôture une longue période de préparation de ce budget au cours de laquelle les services municipaux, les associations, les commissions municipales mais aussi nos concitoyens, que ce soit dans le cadre de réunions publiques dédiées ou à l'occasion de rencontres dans les quartiers, ont participé activement à son élaboration à l'occasion de nombreuses séances de travail.

Dès à présent, je veux remercier chacune et chacun de ceux qui y ont participé, non seulement pour la qualité du travail fourni, mais aussi pour l'esprit de responsabilité et la créativité dont chacun a fait preuve pour poursuivre l'objectif poursuivi : maintenir et enrichir les activités locales, celles du service public comme celle des associations, en recherchant la meilleure manière d'accomplir le meilleur service au meilleur coût possible. Ce travail est d'autant plus méritoire qu'il se tient dans un contexte où notre commune est confrontée à une baisse historique de ses moyens d'agir, dont l'année 2015 n'est que le début d'une série d'exercices budgétaires qui s'annoncent plus difficiles encore à construire.

Mes remerciements iront tout particulièrement aux services financiers et à son responsable M. Serge Théas, ainsi qu'à la Directrice générale des Services Mme Christine Prigent, à notre collègue André Deluchat, Maire-adjoint en charge des finances, sans oublier bien sûr les conseils de Christian Hervy, Conseiller général du canton et qui fut notre Maire au cours des 11 dernières années, dont la présence à nos côtés est, bien évidemment, vous l'aurez compris, un atout précieux.

Diapositive 2

De nombreuses rencontres citoyennes ont eu lieu au cours des derniers mois, auxquels chaque Chevillais a pu participer, ainsi que des réunions plus ciblées auprès des bureaux d'associations de la commune, qui sont elles-mêmes des actrices incontournables du bien vivre ensemble, afin d'affiner les orientations budgétaires pour 2015 que je vais vous présenter ce soir. Bien sûr, ces rencontres se poursuivront au cours des prochains mois, le parti pris de la Municipalité étant de faire vivre tout au long de l'année la démocratie de proximité et que nous nous nourrissons des rencontres prochaines au cœur des quartiers pour intégrer dans notre plan de travail les petits aménagements qui en ressortiront directement dans le budget 2015, ou s'il s'agit de questions plus structurantes, pour les inscrire dans les arbitrages qui seront à opérer pour l'année 2016.

Merci aux services de la Direction de la communication pour l'efficacité avec laquelle a été conduit ce très important exercice de démocratie locale, je crois reconnu et apprécié des Chevillais.

Au terme de ce travail et de ces rencontres, nous disposons des indications nécessaires pour arrêter les orientations du budget communal pour l'année 2015, que je vais maintenant vous proposer à l'issue d'une analyse de la situation.

C'est un exercice un peu long auquel je vais me prêter devant vous, je vous prie de m'en excuser par avance. Mais le poids des menaces qui pèsent sur notre autonomie budgétaire est tel qu'il nécessite vraiment, au nom de la démocratie et de la transparence que l'on vous doit, que vous preniez précisément la mesure de ce qui va se produire, afin de vous forger votre propre avis.

Diapositive 3

Tout d'abord, examinons le contexte dans lequel nous inscrivons notre préparation budgétaire.

Il nous faut poser un regard juste sur les réalités économiques qui sont les nôtres dans un monde où domine le règne de la finance globalisée à l'échelle planétaire et où les masses financières en jeu dépassent de si loin nos propres réalités quotidiennes que les idées reçues, les idées fausses ont gagné du terrain au cours des dernières années.

Toute la doctrine économique actuelle est fondée sur l'idée qu'il n'y aurait plus d'argent, que la dépense publique serait un coût à réduire impérativement car étant à l'origine de déficits publics, qu'elle serait néfaste à la santé de notre économie.

Or, le postulat de départ : il est faux de dire qu'il n'y a pas d'argent.

Diapositive 4

Entre 1960 et nos jours, les richesses produites dans le monde ont été multipliées par plus de 70, passant de moins 1Md\$ dans les années 1960 à près de 75 000 Md\$ en 2014. Sur toute la période, c'est une augmentation structurelle considérable, qui n'a connu que quelques ralentissements, voire de très légères baisses ponctuelles, mais qui reste parfaitement anecdotique à l'échelle des masses financières générées sur la durée.

Nous vivons dans un monde qui n'a jamais produit autant de richesses par habitant.

Et nous vivons pourtant dans un monde où se multiplient les zones de pauvreté, et donc les inégalités. Le quotidien Le Monde publiait en janvier dernier les résultats de l'étude d'Oxfam, qui est une ONG, révélant l'ampleur des inégalités dans le partage des richesses sur la planète. Selon ses calculs, la richesse cumulée de 1 % les plus riches de la planète dépassera bientôt celle détenue par les 99 % restants. L'essentiel de la population mondiale possède moins de 5,5 % des richesses.

Hier encore éclatait un nouveau scandale concernant des fraudes fiscales pilotées par la banque HSBC à l'échelle internationale, sur des montants considérables impliquant 100 000 clients et 20 000 sociétés offshore.

Ce sont 180,6 Md€ qui ont été détournés de la fiscalité sur seulement 5 mois, entre novembre 2006 et mars 2007, c'est-à-dire l'équivalent du PIB de l'Irlande. Ce n'est pourtant vraisemblablement que la partie émergée de l'iceberg.

La simple décision d'augmenter le nombre de fonctionnaires à Bercy et de leur confier la mission de dénicher ces fraudes représenterait une recette fiscale de plusieurs milliards d'Euros, sans commune mesure avec les quelques centaines de milliers d'Euros dépensés pour leur embauche. Nous voyons donc bien que nous sommes confrontés à un choix.

En France, entre 1950 et nos jours, la production de richesses a été continue, passant d'un PIB de plus de 15 Md€ à 2 134 Md€ en 2014. Cette augmentation structurelle reste vraie et significative même si on la traduit en Euros constants, c'est-à-dire qu'on la corrige de l'inflation et même si on rapporte le niveau de richesses produites au nombre d'habitants. Ainsi, l'augmentation des richesses produites par habitant est gigantesque sur les 65 dernières années.

Pour autant, la part des richesses produites par notre société et consacrée au monde du travail n'a cessé de diminuer, tandis que la part des richesses captées par les actionnaires, les banques, les marchés financiers, augmentait de 10 points entre 1975 et aujourd'hui.

Autrement dit, nous assistons à une répartition chaque année plus injuste des richesses, avec une suraccumulation de capitaux totalement déconnectés de l'économie réelle et qui cherchent sans cesse dans la spéculation les moyens de se rentabiliser au maximum et le plus vite possible.

On voit bien que cette tendance a atteint ses limites et que, pour continuer d'assurer une rentabilité

toujours plus grande des capitaux considérés, les grands décideurs financiers en sont conduits à détruire les capacités productives ou à les expatrier là où la main-d'œuvre ne bénéficie d'aucun ou de peu de droits sociaux, aggravant au passage leur empreinte environnementale, sans qu'aucune limite ne leur soit posée.

C'est cette logique qui pousse à la réduction et à la privatisation des services publics, vécus comme de nouveaux marchés à conquérir. C'est cette logique qui pèse sur les salaires et se traduit par une précarisation constante des salariés. Le détricotage du droit du travail, notamment dans le cadre de la loi Macron, mais bien évidemment initié depuis de très nombreuses années en est la traduction directe.

Comment croire qu'à une époque où les richesses se sont accumulées comme jamais, nous n'aurions pas les moyens de résoudre les désordres financiers qui seraient les nôtres, tout en menant une politique de progrès humain, social et écologique ?

Diapositive 6

Alors on nous explique à longueur de journées dans les médias que les Français n'auraient d'autre avenir que de se serrer la ceinture, et avec eux, les collectivités territoriales, désormais accusées de tous les maux et sommées de réduire à toute force la dépense publique.

Le rapport de la Cour des comptes publié en octobre dernier concernant les finances des collectivités locales en est une parfaite illustration :

- alors qu'il constate que les administrations publiques locales représentent 21 % de la dépense publique et 9,5 % de la dette, tout en constituant plus de près des $\frac{3}{4}$ de l'investissement public national, ce qui signifie un apport global très sain à l'économie nationale, puisque 1/5 des dépenses publiques génère les trois quarts de l'investissement public sans générer de forte dette,

- Dans le même temps, le rapport préconise la diminution de leurs moyens, considérant qu'il faut les faire contribuer à l'effort national de redressement des comptes publics dans le cadre des engagements européens de la dette.

Tout ceci met bien sûr en évidence une injustice flagrante : les collectivités locales sont mises sur le banc des accusés alors que chacun s'accorde à reconnaître le rôle moteur qu'elles jouent dans l'économie nationale.

Cette injustice est d'autant plus avérée qu'il faut rappeler que, contrairement à l'État, qui peut voter son budget en déficit et contracter de la dette pour faire face à ses dépenses de fonctionnement, les collectivités, elles, ne sont pas soumises aux mêmes règles : les collectivités locales ne peuvent pas contracter de la dette pour financer leur fonctionnement, pour financer les salariés ou fonctionnaires. Elle ne peut le faire que pour des investissements. Un budget local ne peut pas être voté en déficit, contrairement à celui de l'État, ce qui signifie que les recettes prévisionnelles doivent impérativement être supérieures ou égales aux dépenses prévues.

Injustice, donc. Mais il y a plus grave. C'est qu'au nom d'un dogme d'austérité budgétaire, les gouvernements successifs sont en train de casser les quelques moteurs de notre croissance alors même que l'on sait maintenant que ces politiques austéritaires ne produisent pas les effets attendus.

Le FMI lui-même a commencé à dénoncer cette doctrine, qu'il a pourtant contribué à penser et à écrire, selon laquelle la réduction à tout crin des dépenses publiques favoriserait la croissance économique. Dans un rapport publié en août 2013, le Fonds Monétaire International suggérait à Paris de modérer sa politique de réduction du déficit public, afin de ne pas briser une reprise fragile. En novembre 2014, nouveau rapport qui condamne plus largement les politiques d'austérité, dénonçant leurs effets négatifs sur la croissance, et donc les déficits publics et la dette.

La preuve en est de la dégradation des chiffres du déficit public en France ces dernières années :

4,1 % du PIB en 2013, 4,4 % en 2014. Autant dire que nous sommes très loin des 3 % fixés par la commission européenne que nous étions censés atteindre en 2015.

Diapositive 7

Même chose sur les chiffres de la dette publique qui n'en finit pas de représenter une part plus importante que jamais, représentant 95 % du PIB en 2014, bien loin des 60 % fixés par Bruxelles.

Mais sur ces 95 %, moins de 10 % sont générés par les collectivités locales, et ces 10 % portent sur de l'investissement exclusivement, puisque c'est la règle. Elles ne peuvent pas faire autrement. Il n'est donc ni logique, ni souhaitable de faire peser sur les collectivités l'effort de réduction de la dette publique, car cela contribuera mécaniquement à aggraver celle-ci.

Permettez-moi de souligner que la charge de la dette, c'est-à-dire le paiement des intérêts, a représenté 45 Md€ en 2014. Ce sont 45 Md€ qui sont versés directement aux banques, chaque année, selon des taux d'intérêt fixés par les marchés financiers et qui, chaque année, s'ajoutent à la dette réelle contractée. Lorsqu'il existait une banque publique auprès de laquelle cette dette était contractée, à des taux maîtrisés, le poids relatif de la charge de la dette était bien moins élevé et ne générait pas le même effet levier. Je referme la parenthèse.

Diapositive 8

C'est, nourri de ces inspirations austéritaires, que le Président de la République a décidé l'an dernier la mise en œuvre d'un « pacte de responsabilité et de croissance », se traduisant par un plan d'économies de 50 Md€ décliné sur les années 2014 - 2017. Sur ces 50 Md€, 28 Md€, plus de la moitié, doivent être trouvés dans les comptes des collectivités, ce qui se traduit sur 4 ans par une baisse de 30 % des dotations de l'État vers les collectivités locales.

Ces baisses de moyens se traduiront inéluctablement par des arbitrages douloureux au détriment de l'investissement et des services publics locaux dans toutes les collectivités locales.

L'Association des Maires de France ne s'y est d'ailleurs pas trompée, adoptant **à l'unanimité**, lors de son assemblée générale plénière il y a quelques mois, une résolution exigeant de revenir sur ce plan d'économies, soulignant combien les collectivités doivent au contraire être considérées comme un « atout pour faire face à la crise ».

Diapositive 9

Ces décisions vont fragiliser les collectivités locales au moment même où les ménages ont le plus besoin de leur solidarité.

La croissance en 2015 devrait continuer d'être très faible, entre 0,8 % (selon les économistes) et 1 % (référence prise par le Gouvernement pour élaborer la loi de finances 2015), à l'instar d'ailleurs de toute la zone Euro qui connaîtra les mêmes taux de croissance faibles.

Les salaires continuent d'augmenter moins vite que l'inflation (qui pourtant connaît un taux historiquement bas, proche de la déflation), ce qui signifie que le pouvoir d'achat des ménages continue de se réduire. L'INC vient d'ailleurs de publier une étude donnant à voir que le revenu moyen des Français entre 2009 et 2014 a baissé de 1 500 € en Euros constants. 1 500 € en 5 ans.

La rémunération des actionnaires en France a, quant à elle, augmenté de 30,3 %, ne serait-ce qu'entre 2012 et 2013 (les chiffres de 2014 n'ayant pas encore été publiés), et c'est la France qui a connu la plus forte hausse de rémunération de ses actionnaires, devant l'Allemagne et le Royaume Uni, ce qui fait de notre pays le plus important payeur de dividendes en Europe, selon une étude publiée par Le Monde en août 2013.

Ces éléments - je parle là davantage de la baisse de 1 500 € du panier des ménages en 5 ans - laissent présager une nouvelle année difficile du point de vue des conséquences sociales de cette

situation, avec un renforcement du chômage, une augmentation du nombre de travailleurs pauvres et, de fait, une sollicitation beaucoup plus grande des collectivités locales.

Les indicateurs qui décrivent la situation des Chevillais traduisent à leur échelle la dégradation de la société française :

- un taux de chômage à 13,31 %, avec 1 265 demandeurs d'emploi officiellement recensés, c'est-à-dire sans doute bien plus lorsque l'on ne s'arrête pas aux critères officiellement établis,
- 1 104 demandeurs de logements, dont 926 foyers chevillais et 40 éligibles au dispositif DALO,
- 831 allocataires du RSA, soit 50 de plus que l'année dernière,
- 153 personnes sans domicile fixe, domiciliées au CCAS,
- 71 procédures d'expulsion engagées en 2014,
- 183 familles, soit 505 personnes dont 27 personnes de plus de 60 ans, ont bénéficié de l'aide alimentaire à travers l'épicerie solidaire.

C'est dans ce contexte que s'annonce la réduction massive des moyens de notre commune au cours des prochaines années.

Diapositive 10

Voilà maintenant plusieurs années que la commune de Chevilly-Larue subit des réformes successives attaquant fortement son autonomie financière.

Le graphique que vous avez sous les yeux donne à voir (c'est la courbe rouge) les recettes qu'aurait touchées notre commune depuis 2009 s'il n'y avait eu ni fonds de péréquation ni baisse des dotations de l'État.

Vous voyez qu'en 2011 les recettes de notre commune ont connu un fort impact lié à la suppression de la taxe professionnelle et à son remplacement par la cotisation économique territoriale des entreprises, passant de 43 M€ à 41 M€, soit une perte de près de 2 M€ auxquels, en réalité si on voulait être tout à fait juste, il faudrait également déduire 1 M€ supplémentaire liée à la première réforme de la taxe professionnelle, la suppression de la part salariale. Il est toujours plus difficile de les projeter dans les simulations parce qu'à chaque fois cela fait intervenir des variables différentes. Je ne l'ai pas intégré dans ces courbes, c'était trop compliqué, mais pour le raisonnement, n'oublions pas d'intégrer à ces 2 M€ de perte, ce million d'Euros, 750 000 € avant 1999 qui, depuis, correspondraient probablement à 1 M€.

En 2012, le remplacement de la taxe professionnelle par deux dispositifs, l'un assis sur l'évolution de la valeur ajoutée des entreprises locales (la CVAE sur laquelle la Municipalité n'a aucune prise, c'est une donnée purement économique), l'autre assis sur les immobilisations corporelles des entreprises locales (la taxe foncière des entreprises) a diminué la capacité financière de la commune et réduit ses marges de manœuvre, mais à l'époque, ne les a pas totalement supprimées.

Ainsi, la commune disposait toujours de la possibilité d'ajuster son taux de CFE (taxe foncière sur les entreprises). Elle avait aussi la possibilité de créer de nouvelles taxes, comme ce qui a été fait sur les enseignes publicitaires, ou encore de travailler à l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire. Je pense par exemple à l'extension du site de L'Oréal, à l'implantation des filiales du Groupe Vinci dans le parc d'activités Flammarion.

Bref, en actionnant les leviers qui nous restaient encore, l'équipe municipale d'alors a su prendre les bonnes décisions qui ont permis de compenser la perte de recettes générées par la réforme.

C'est la raison pour laquelle on voit que cette courbe, après la chute de 2011/2012, repart à la hausse car, à ce moment-là, nous avons réussi à actionner ces leviers de bonne façon.

Vous constaterez que la courbe rouge après cet épisode malheureux grimpe sans discontinuer : elle

représente les recettes que notre commune aurait dû recevoir si ne s'étaient pas greffées, d'une part, l'augmentation très importante de notre contribution aux fonds de péréquation et, d'autre part, la mise en œuvre du plan d'austérité de l'État concernant ses dotations.

Sur les fonds de péréquation :

Déjà en 2011, la commune devait abandonner 900 000 € au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), un fonds institué au moment de la réforme de la taxe professionnelle pour compenser les inégalités qu'avait pu générer la réforme. Ceux qui étaient bénéficiaires du dispositif devaient donner la différence et ceux qui étaient déficitaires à l'issue du dispositif devaient en toucher le fruit. C'est dans ce cadre qu'en 2011, nous avons dû verser 900 000 €. Ce fonds a ensuite évolué et porte aujourd'hui notre contribution à 1 M€ par an.

En 2012, nous sommes par ailleurs devenus contributeurs au Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) suite à une réforme très défavorable à notre commune. Il s'est d'abord traduit par un prélèvement de 400 000 €, puis a connu une augmentation progressive et se portera en 2015 à 600 000 €.

Enfin, la loi de finances de 2012 a institué un Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), bénéficiant aux collectivités de province (hors région Île-de-France), qui s'est traduit par un prélèvement de 400 000 € à sa mise en place et se porte aujourd'hui à 2,2 M€ pour notre commune contributrice.

Au total, ce sont 3,8 M€, près de 4 M€, prélevés sur notre budget communal au titre de la péréquation sur l'exercice 2015, soit l'équivalent de notre excédent brut de fonctionnement, ou en termes imagés, l'équivalent de 4/5 du coût de notre médiathèque.

Un mot sur la péréquation : bien sûr, on peut admettre facilement qu'une partie de notre richesse fiscale, celle qui n'est pas due à l'action communale, puisse alimenter un pot commun à répartir entre les communes qui ont moins de moyens pour les aider à subvenir à leurs besoins. C'est le cas par exemple avec le MIN de Rungis, Rungis/Chevilly, dont l'installation ne relève pas de l'aménagement communal du territoire à proprement parler et qui nous a été imposée à une certaine époque.

En revanche, j'ai vu l'énergie qu'a mise Christian, à la tête de notre commune, pour obtenir les implantations d'entreprises que je citais tout à l'heure : L'Oréal, Vinci, Demathieu et Bard. Il a fallu déployer des efforts phénoménaux, franchir une succession d'obstacles que vous n'imaginez pas pour parvenir à un tel résultat.

Est-il normal que, dans le même temps, d'autres Maires de communes voisines se soient satisfaits de leur environnement urbain sans chercher en aucune façon à mettre en œuvre une politique de développement économique, sachant qu'ils seraient par ailleurs bénéficiaires de la péréquation ?

Est-il normal que nous versions de l'argent à des communes qui ne construiront que des résidences de standing sur leur territoire, refusant de prendre leur part de logements sociaux, et, avec eux, les populations qui auraient besoin de cette solidarité ?

Il est évident qu'une commune qui a de faibles entrées fiscales mais qui a sur son territoire une population au niveau de vie élevé a moins besoin de moyens qu'une commune comme la nôtre qui connaît une véritable mixité de ses habitants.

A ces fonds de péréquation s'ajoute la baisse des dotations de l'État que j'ai évoquée tout à l'heure.

Dans notre commune, le pacte de responsabilité et de croissance s'est déjà traduit par une non-recette de 300 000 € en 2014 qui sera portée à 1 M€ en 2015, puis à 1,8 M€ en 2016 et enfin à 2,6 M€ en 2017, soit une non-recette cumulée sur 4 ans de 5,5 M€. Cela se cumule bien évidemment avec ce que je vous ai évoqué tout à l'heure sur la péréquation.

Tous ces dispositifs cumulés se traduisent par une baisse prévisionnelle structurelle de nos recettes, une baisse sur plusieurs années consécutives telle que nous n'en avons jamais connu, et sans pouvoir dire quand et à quel niveau cette baisse va s'arrêter. C'est ce qui est matérialisé sur notre graphique par la courbe bleue. À partir de 2014, la courbe descend. Pour 2014, 2015 et 2016, nous savons à peu près dire la pente à laquelle elle descend, ensuite, c'est plus compliqué, je vous expliquerai pourquoi.

Diapositive 11

En 2015, l'ensemble de ces prélèvements représentent 4,8 M€, soit 11 % de notre budget de fonctionnement.

En 2016, ils se porteront à 5,6 M€.

En 2017, à 6,4 M€ : 15 % de notre budget de fonctionnement. Jamais la commune n'a été confrontée à une telle baisse de ses moyens.

Diapositive 12

Et ce qui se passera ensuite est pour l'instant bien difficile à prévoir, sur un plan budgétaire comme sur un plan institutionnel. La courbe bleue que je vous montrais tout à l'heure risque de chuter bien davantage encore au fur et à mesure de la mise en place de la métropole du Grand Paris.

La loi actuelle prévoit sa mise en place au 1^{er} janvier 2016. Elle lui confie des compétences très importantes, comme les attributions et la construction de logement social ou encore le vote du Plan Local d'Urbanisme. Elle prend en tout cas en charge ce qui relève le plus de la démocratie locale, les choix d'aménagement d'une ville, capte au passage la totalité de sa ressource économique (32 % de nos recettes contre 40 % il y a 15 ans, demain, vous l'aurez compris, on descendra de manière beaucoup plus forte), et laisse aux communes les services qui représentent les coûts de gestion les plus importants, sans plus disposer des moyens pour les mettre en œuvre.

Chacun aura compris la contradiction à laquelle nous avons à faire face.

À l'automne dernier, les élus de petite couronne, tous ceux concernés par le Grand Paris - puisque le Grand Paris se pose sur un périmètre qui concerne toute la petite couronne avec les communes limitrophes et Paris - ont voté à 94 % une résolution demandant à l'État de revoir sa copie, considérant que les dispositions institutionnelles proposées étaient non seulement profondément recentralisatrices, mais aussi parfaitement inadaptées aux urgences auxquelles notre région est confrontée : la construction de logements, la lutte contre les déséquilibres des territoires, la transition écologique, etc. 94 % des élus, vous imaginez à quel point, c'est représentatif de la très grande diversité du panel politique que cela peut représenter.

Pendant des mois, avec tous les Maires de la petite couronne, nous avons travaillé une proposition alternative qui posait un véritable projet de fonctionnement. Il n'est pas celui que moi ou les élus de ma sensibilité auraient écrit. Celui que j'aurais écrit aurait été probablement davantage axé sur la coopération entre les territoires et le respect des projets de territoires. C'était un texte qui avait le mérite d'être un compromis qui fédérait tous ceux qui savent que la gestion locale est une affaire compliquée et qui connaissent l'importance de la proximité.

J'ai peur que la copie telle qu'elle a été déposée en janvier 2015 au Parlement pour opérer un réexamen de cette loi ne reprenne que trop faiblement ces propositions travaillées par les élus. Il en ressort un texte encore très recentralisateur, la création de territoires intermédiaires entre la Métropole et les communes (entre probablement 600 000 et 800 000 habitants voire plus dans certains territoires, 950 000, je pense notamment aux Hauts-de-Seine) en charge de gestion de services de proximité comme la voirie ou les équipements socio-éducatifs, culturels et sportifs.

Pour notre commune, cela signifierait être noyée dans un immense ensemble allant de Cachan,

Arcueil, L'Haÿ-les-Roses et Fresnes à l'Ouest, Ivry, Vitry et Choisy au Nord, les communes d'Orly et de Rungis, allant peut-être jusqu'à Villeneuve Saint Georges et Valenton, ainsi que quelques communes du Nord Essonne, soit 650 000 habitants. Rien n'est fait pour faire exister dans cette future métropole notre territoire du Grand Orly en tant que tel, alors qu'il pourrait tant contribuer au développement métropolitain en tant que bassin d'emploi et pôle de développement économique parmi les plus rayonnants d'Île-de-France.

Autant dire que, dans ce contexte, tout le travail mené depuis plusieurs années en faveur de la reconnaissance du territoire du Grand Orly, qui a abouti à l'implantation du tramway, puis à l'avancement du calendrier du métro, à la signature prochaine du contrat de développement territorial ou encore au projet de Cité de la gastronomie, prend désormais tout son sens et constituera des points d'appui importants pour faire entendre notre voix.

L'histoire n'est pas encore écrite, puisque la loi entrera au printemps au Sénat en 2^{ème} lecture, et les initiatives que nous prendrons d'ici là pourront peut-être encore faire pencher la balance dans le bon sens. Ce qui est certain en tout cas, c'est qu'à l'heure où nous devons élaborer notre budget 2015 et inscrire nos orientations budgétaires dans la perspective pluriannuelle de la durée du mandat, jamais les collectivités n'auront été confrontées à un tel niveau de baisse et surtout à un tel niveau d'incertitudes sur leur devenir.

Diapositive 13

Nous avons donc des défis d'importance à relever pour 2015 :

- Surmonter ces coupes budgétaires sans remettre en cause le haut niveau de service public local et déjà, rien que cela, c'est un sacré enjeu,
- Préserver une fiscalité locale parmi les plus basses du département pour les ménages, qui sera bientôt, vous l'avez compris, la seule recette sur laquelle nous continuerons d'avoir la main,
- Maintenir une capacité d'investissement si favorable à l'emploi local.

Diapositive 14

Nous disposons pour cela d'un certain nombre d'atouts précieux que peu de villes peuvent se targuer d'avoir à l'aube de ce tournant historique : notre commune a été bien, très bien gérée au cours des années passées. Les équipes municipales successives, en particulier au cours des 10 dernières années qui étaient celles où les attaques contre les finances communales ont été les plus fortes, les équipes municipales successives, donc, ont pris les bonnes décisions au bon moment.

Ainsi :

- Nous disposons d'un niveau d'endettement parmi les plus faibles, avec un ratio de désendettement (c'est-à-dire le nombre d'années que l'on mettrait à rembourser la dette si l'on consacrait notre budget d'investissement à le faire) de 5 ans que beaucoup de communes nous envient. Les communes se situent habituellement plutôt entre 10 et 12 ans.
- La modernisation de notre administration s'est traduite par des efforts continus pour limiter la progression des dépenses générales de fonctionnement, réduite à un plafond de 2 % au cours des années passées.
- J'ai déjà évoqué tout à l'heure l'arrivée de nouvelles entreprises sur notre territoire. À titre d'exemple, pour vous montrer à quel point cela a été significatif dans le budget, un bâtiment occupé dans le parc d'activité Flammarion, c'est 1 M€ de recettes supplémentaires. Ce n'est pas marginal.
- Le niveau de fiscalité pesant sur les Chevillais est parmi les plus bas du Val-de-Marne, avec deux années consécutives où les taux n'ont pas bougé.
- La commune a connu un haut niveau d'investissement au cours des 10 années écoulées, ce qui signifie qu'en termes d'équipements, nous avons pris une certaine avance. Cela nous permet

d'aborder notre plan pluriannuel d'investissement avec probablement moins d'appréhension que certains de nos voisins.

- Enfin, nous disposons, encore devrais-je dire, d'un excédent annuel proche de 4 M€, qui a permis à ce jour d'enclencher nos investissements avec un excellent rapport d'autofinancement, qui nous fait considérer par les institutions bancaires comme des partenaires solides pour l'avenir.

Diapositive 15

Évidemment, il nous faut dès à présent anticiper l'évolution de ces données au regard des fortes baisses prévisionnelles que je vous ai évoquées et prévoir :

- D'une part, que le montant de notre autofinancement ne pourra rester aussi élevé, et qu'il va falloir envisager un lissage des investissements et des amortissements dans le temps,

- D'autre part, que le déploiement du service public local ne pourra s'effectuer dans les mêmes proportions que celles que nous avons connues.

Diapositive 16

2015 sera en cela une année charnière, qui nous invite à prendre les bonnes décisions. On parlait tout à l'heure de l'importance de prendre les bonnes décisions au bon moment. 2015 est l'année où je prends les bonnes décisions :

Il conviendra donc de préserver cette année encore une épargne nette de 4 M€ afin de poser de bons jalons pour les années suivantes. Les années suivantes, cette capacité d'autofinancement se réduira au fil de l'eau.

- Réduire encore la progression de nos dépenses de fonctionnement à travers la poursuite des efforts de modernisation de notre administration, sans pour autant revenir sur les dispositions qui ont été prises à la faveur de nos agents communaux. Je pense notamment à l'aide à la mutuelle de santé, à la mise en place d'une assistante sociale, éléments très appréciés par les personnels communaux qui, comme tous les Français, sont eux aussi touchés par la baisse de pouvoir d'achat. Il ne serait donc être question de les fragiliser dans ces circonstances. C'est un exercice dans lequel nous avons beaucoup progressé au cours des dernières années, avec un niveau d'augmentation des charges de fonctionnement qui était en 2008 à 3,7 % et que nous avons progressivement réussi à ramener à 2 %, voire un peu moins certaines années. Je vous propose pour cette année d'en fixer le seuil d'objectif à 1,5 % dorénavant, plutôt que 2 %.

- Figer de bonnes valeurs fiscales pour les années suivantes, sachant que 2015 est l'année de référence pour le Grand Paris. C'est l'année à laquelle est prise en quelque sorte la photo finish à partir de laquelle sera calculé le montant des recettes qui nous sera versé en allocation compensatoire. Si nous avons les bonnes références en 2015, nous pourrons avoir, au moment où la métropole du Grand Paris sera en place, des allocations de compensation les plus hautes possible, très probablement pas aussi hautes que ce que nous aurons perdu, mais toutefois. Si la base est haute, cela créera des conditions favorables pour avoir des compensations plus hautes.

- Poursuivre les efforts pour dégager de nouvelles recettes, et faire peser chaque fois que possible nos dépenses sur des partenaires extérieurs (systématisation de la recherche de subventions, extension, comme nous en avons pris la décision lors d'un dernier Conseil municipal, du dispositif de la taxe de séjour, financement d'équipements dans le cadre d'opérations d'aménagement le plus souvent possible). Ce fut le cas notamment de la crèche des Petites Colombes ou encore de la salle Léo Lagrange, qui n'ont pas coûté 1 € aux Chevillais en investissement. L'idée est de reproduire ce schéma pour les équipements et investissements à venir chaque fois que possible.

Diapositive 17

Vous comprenez bien le caractère volontaire, mais en même temps raisonnable et éclairé de la

démarche que je vous propose : en l'état actuel de nos connaissances, c'est-à-dire indépendamment du Grand Paris dont il est impossible de connaître l'impact réel à ce jour, je vous propose de créer les conditions à travers ces ajustements les plus fins et les plus avantageux pour les Chevillais, de garder le cap d'un haut niveau de service public local aux côtés des habitants. C'est donc malgré tout un projet de budget ambitieux que je vous soumetts.

Vous comprendrez à ce stade de mon propos, qui a déjà été long, que je me contente de pointer du doigt, dans la présentation qui va suivre, les nouveautés de l'action municipale, ou celles qui vont connaître un renforcement ou certaines adaptations. Cela ne signifie pas que les actions dont je ne vous parle pas ne seraient pas reconduites.

Diapositive 18

Pour ce qui concerne les orientations municipales, notre priorité absolue sera la préservation du pouvoir d'achat des Chevillais, à travers le maintien de la gratuité de la médiathèque, de la ludothèque et des fameux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) créés dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, afin de continuer de tendre vers la gratuité scolaire et l'accès pour tous à la culture, aux sports et aux loisirs.

Nous poursuivrons le travail engagé pour ajuster les tarifs des activités proposées, notamment au regard de leur taux de couverture encore trop inégal, en maintenant un niveau de tarification incitatif pour les petites catégories de revenus et en veillant à ce qu'au final, aucun Chevillais ne paie le coût réel de l'activité.

Les engagements pris par le bailleur Valophis de préserver le prix du loyer au m² pour les résidents d'Anatole France et des Sorbiers après leur déménagement ne seront pas remis en cause, nous y veillerons activement. Nous n'avons pas manqué de le faire lors des premières réunions que nous avons eues avec eux.

Le niveau de la fiscalité locale restera faible, avec une hausse de 1 %, inférieure à l'évolution naturelle des dépenses de fonctionnement, notamment je pense aux énergies, aux fluides et aux frais de personnels. Ce choix, connaissant le contexte budgétaire que je vous ai décrit, traduit notre forte volonté de préserver le pouvoir d'achat des ménages alors que celui-ci est au plus bas.

Diapositive 19

Bien sûr, nous poursuivrons nos actions de solidarité aux Chevillais qui en ont le plus besoin : dispositif d'aide alimentaire d'urgence, aide pour les dépenses d'énergie, soutien à l'épicerie solidaire et aux associations de solidarité, portage des repas à domicile et déplacement à la demande pour les moins mobiles, etc.

Nous approfondirons notre plan d'actions à l'égard des personnes handicapées en figeant notamment dans un programme pluriannuel les travaux à mener sur notre patrimoine communal au cours des prochaines années.

Tous les dispositifs seront mobilisés avec une coopération entre les services de la Commune, ceux du Département, la CAF, Pôle Emploi, la mission locale, le CLIC pour les retraités et les personnes âgées, au sein de l'espace des solidarités. Je fais confiance à Hermine Rigaud pour veiller à l'efficacité de notre action partenariale.

Dans le même ordre de préoccupations, sous la responsabilité du D. Jean-Paul Homasson, nous poursuivrons nos actions de santé en soutenant l'activité du service médico-social des Halles, en accompagnant l'installation de la maison médicale rue Pasteur, en favorisant le don du sang bénévole et en développant, avec l'aide d'Hélène Husson et de Barbara Lorand-Pierre, les actions de sensibilisation auprès des jeunes publics.

La pratique des chantiers d'insertion, à l'attention des jeunes Chevillais ou des seniors, sera

développée, en s'appuyant sur l'expérience du travail mené dans le cadre de l'Agenda 21 avec L'Oréal et le chantier du tramway. Le futur internat du lycée sera par exemple inscrit dans ce dispositif.

Diapositive 20

Avec Nora Lamraoui-Boudon, nous poursuivrons notre travail visant à favoriser l'épanouissement de tous les petits Chevillais. Cela passe bien sûr par la reconstruction de notre centre de loisirs, après le drame de la nuit de la St Sylvestre, pour une réouverture le plus tôt possible.

Les partenariats seront développés avec les partenaires culturels de la commune afin d'étendre le panel des activités proposées dans le cadre des TAP, sans pour autant que cela ne produise un impact financier important. Nous y veillerons bien évidemment.

Sous l'autorité d'Hélène Husson, une large concertation sera menée afin d'engager l'élaboration de la 2^{ème} phase de notre projet éducatif local, dont deux volets seront particulièrement renforcés :

- L'aide à l'exercice de la fonction parentale, partant du constat que de nombreux adultes sont démunis, voire démissionnaires, face à la difficulté d'être parents aujourd'hui,
- Le renforcement du suivi des enfants en situation d'échec, de difficulté ou de détresse, afin d'éviter les situations de décrochage scolaire et social.

Une étude de prospective scolaire sera menée afin d'anticiper l'évolution des besoins inhérents à la carte scolaire.

Diapositive 21

Avec Charlotte Régina, nous poursuivrons le travail pour l'implantation d'une nouvelle crèche dans l'éco-quartier Anatole France, crèche qui devrait ouvrir ses portes à l'horizon 2018.

Les critères d'attribution de l'allocation différentielle, attribuée aux parents qui n'ont pas réussi à obtenir une place en crèche (elle prend en charge la différence de ce qu'ils auraient payé s'ils avaient été en crèche par rapport à ce qu'ils payent auprès d'une assistante maternelle indépendante agréée) ont été revus, au cours du précédent Conseil municipal, pour toucher un plus grand nombre de familles. Nous veillerons donc à la mise en œuvre la plus efficace possible de ce dispositif pour en élargir le nombre de bénéficiaires.

Enfin et de manière un peu annexe, de jeunes Chevillais bénéficieront d'une formation prodiguée par des professionnels de la petite enfance en vue d'effectuer des baby-sittings dans de bonnes conditions pour les enfants, ce qui peut être également propice au développement des jeunes.

Diapositive 22

La politique municipale à l'égard de la jeunesse sera, sous l'autorité de Barbara Lorand-Pierre, redéployée pour toucher un plus grand nombre de jeunes Chevillais de tous âges, de tous profils, de tous quartiers et leur faire mieux connaître tout ce à quoi ils peuvent avoir accès dans le cadre des activités du SMJ ou les aides que nous avons mises en place (permis de conduire, mutuelle étudiante, premier logement).

Afin de mieux connaître leurs besoins, seront organisés des rendez-vous réguliers au lycée aux abords des collèges, dans les quartiers, c'est-à-dire en allant le plus possible à leur rencontre, dans l'optique de favoriser l'éclosion de projets, de valoriser leurs talents et d'accompagner les parcours individuels.

Nous organiserons, en lien avec les professionnels du territoire, des rencontres sur les métiers de manière à éclairer chacun sur la diversité des métiers existants et le chemin qu'ils doivent prendre pour y accéder. Le renforcement des liens avec les entreprises du territoire nous permettra par ailleurs de développer les possibilités de stages conventionnés dans leurs établissements.

Le projet de City stade prévu dans le quartier des Sorbiers sera avancé pour une réalisation au plus tard fin 2016.

Avec Christian Nourry, nous veillerons par ailleurs à ce que des logements adaptés aux revenus des jeunes soient effectivement programmés dans les projets d'aménagement en cours, afin de faciliter leur parcours résidentiel.

Diapositive 23

Nous poursuivrons bien évidemment, avec Hermine Rigaud, nos actions en faveur de nos aînés, en réfléchissant comment, dans le dialogue avec les associations de retraités et pour répondre à leurs préoccupations, nous pourrions les aider à renforcer leurs effectifs et renouveler leurs instances de travail.

J'ai bien conscience combien, dans la période qui s'ouvre à nous, les retraités, en particulier les plus âgés et les personnes isolées qui sont les plus vulnérables, ont besoin de la solidarité communale, de cette proximité qui unit les personnes. Le service public local tout comme les associations locales doivent absolument continuer de jouer ce rôle à leurs côtés.

Nous poursuivrons par ailleurs nos efforts pour la programmation de logements adaptés favorisant le maintien à domicile dans de bonnes conditions des personnes âgées et la réalisation d'une résidence retraite dans le projet Anatole France.

Diapositive 24

Convaincue que, dans ce contexte de recul historique de la solidarité nationale, nous aurons plus que jamais besoin de renforcer la dynamique locale, je propose de préserver les événements festifs qui constituent une part essentielle de notre vivre ensemble, et ce qui donne à Chevilly-Larue son visage si humain et séduisant.

Ainsi, avec Dominique Lo Faro, nous ne reculerons pas dans le soutien aux associations et tenterons de favoriser l'éclosion d'associations nouvelles.

Nous renforcerons la dimension participative de notre carnaval, en menant des ateliers danses et musiques dans le cadre des TAP permettant aux enfants d'animer davantage encore leur défilé.

Avec Vincent Phalippou et Patrick Blas, nous développerons une nouvelle initiative festive au moment du printemps, avec l'idée de s'appuyer sur un troc aux plantes pour développer le fleurissement et la pratique du jardinage dans notre ville, tout en offrant un moment convivial et rafraîchissant à l'occasion du printemps. Il n'est pas besoin de vous rappeler que nous avons eu la 2^{ème} fleur cette année. Pour la 3^{ème}, il va falloir attendre trois ans puisque c'est tous les trois ans que le jury se réunit, en tout cas, que l'on peut solliciter la fleur.

Diapositive 25

Le travail engagé par le comité consultatif de la culture dans la précédente mandature avait donné naissance à un plan d'actions visant à élargir les publics, à donner une plus grande place à la jeunesse et au spectacle vivant. Ce plan d'actions sera mis en œuvre par nos structures locales sous l'autorité d'Élisabeth Lazon.

Nous poursuivrons par ailleurs les études pour engager la relocalisation de notre conservatoire de musique, afin d'améliorer les conditions d'accueil des musiciens et leur offrir un espace collectif de répétition et de représentation.

Sous réserve de l'attribution des aides de l'État, du Conseil général et du Conseil régional, nous engagerons les études techniques sur la Maison du conte, pour y mener des travaux permettant de redéployer un projet d'établissement à la hauteur de ses capacités de rayonnement.

Nous accompagnerons le théâtre André Malraux dans son changement de statut vers une régie autonome personnalisée, en soutenant la création en parallèle d'un club des amis du Théâtre qui devrait permettre de vitaliser davantage encore la participation du plus grand nombre à la vie du théâtre. À noter que le départ prochain en retraite de son directeur actuel conduira à désigner un nouveau directeur de théâtre à l'automne prochain.

Des conférences, débats et autres actions seront par ailleurs proposés suite à notre adhésion en décembre dernier à l'association des Maires pour la paix, afin de contribuer, à notre mesure, à faire progresser la culture de paix.

Diapositive 26

Nous poursuivrons avec Patrick Blas l'intention de favoriser toutes les pratiques sportives. Après les efforts très importants menés sur les structures municipales au cours de la dernière mandature, il reste à enclencher quelques projets importants. L'année 2015 verra la réalisation des études techniques permettant la réhabilitation de la piscine, qu'il faudra nécessairement envisager en plusieurs phases au vu de l'ampleur probable des travaux et du contexte budgétaire que je vous ai décrit tout à l'heure.

Avec le syndicat intercommunal du lycée, nous mènerons les études techniques pour la réalisation du terrain de rugby au stade, avec le Club house. De la même façon que pour la piscine, c'est-à-dire dans la perspective de phaser les réalisations, la présence de tribunes sera intégrée dans le projet à titre optionnel sachant qu'il est probable que nous ne pourrions pas l'intégrer dans une première phase de travaux.

Nous tenterons de conclure avec la CCAS une convention qui nous donnera pouvoir pour agir sur la toiture du gymnase Marcel Paul, qui a besoin d'une réfection complète.

Bien sûr, nous poursuivrons nos événements sportifs traditionnels.

Diapositive 27

Avec Laurent Taupin sera poursuivie la mise en œuvre des 39 actions de l'Agenda 21. 2015 sera l'occasion de lancer une évaluation de l'avancement de nos actions, un peu plus fine que celle que met en exergue chaque fois l'Observatoire de l'Agenda 21, en vue d'élaborer une 2^{ème} étape à l'horizon 2016 puisqu'il sera arrivé à terme à la fin de l'année 2015.

Diapositive 28

Les efforts pour faire se renouveler notre ville et poursuivre son embellissement seront maintenus, en lien étroit avec Vincent Phalippou sur les espaces publics, Génaro Suazzo sur le patrimoine bâti et Christian Nourry sur le logement.

Diapositive 29

L'équipe municipale veillera, aux côtés du Département, à ce qu'aucun retard ne soit pris dans les études pour le prolongement de la ligne 14 du métro Grand Paris, dont notre commune accueillera à l'horizon 2024 deux stations.

La station au sud du territoire communal accueillera la Cité de la gastronomie, projet auquel Christian Hervy continuera d'apporter toute son énergie. Nous adapterons probablement la programmation événementielle liée à ce projet. Nous verrons quelle forme elle prendra cette année, l'idée étant peut-être de lui donner une plus grande diversité au fil de l'année plutôt qu'un moment convivial à un moment de l'année en septembre.

La signature prochaine du CDIT du Grand Orly constituera par ailleurs un point d'appui important dans les débats à venir sur le Grand Paris.

Diapositive 30

Le réaménagement des Sorbiers se poursuivra avec la réalisation des premières constructions, notamment rue du Berry et la poursuite du plan de réhabilitation (réfection et retournement des halls, résidentialisation).

Un travail sera mené dans la concertation avec les bailleurs présents sur la commune afin que soit porté à la connaissance de tous un programme pluriannuel d'investissements et, ce, à l'échelle du territoire communal. L'idée étant que chacun puisse avoir une idée un peu précise des travaux qui pourront être effectués à l'horizon de quelques années sur le patrimoine qu'ils habitent : ravalements de façades, travaux d'isolation, etc.

Je suis fier de pouvoir vous annoncer ce soir la poursuite de l'opération Anatole France dans un calendrier presque fidèle aux engagements qui avaient été pris. Ce projet a en effet connu dernièrement un aléa important, une décision de tribunal allant à l'encontre de toutes les jurisprudences connues à ce jour, qui aurait pu occasionner de très importants retards. Nous avons travaillé, avec l'EPA ORSA, avec Valophis, à un rephasage de l'opération que nous viendrons présenter prochainement aux résidents d'Anatole France. Le premier bâtiment, celui qui donne sur la rue de la République pas loin du Mc Donald's, sera livré en tout cas comme prévu fin 2016. Les travaux commenceront au premier trimestre 2015.

Avec Régine Boivin s'engage une réflexion sur les commerces de proximité de notre commune, en mettant notamment l'accent sur la redynamisation de notre cœur de ville et une réflexion sur le devenir de l'esplanade du cimetière intercommunal. Chaque citoyen Chevillais aura l'occasion de s'exprimer dans le cadre des ateliers urbains qui seront proposés. J'ajoute que nous maintiendrons une attention très grande à l'avancement du déploiement de la fibre optique sur le territoire communal. Cela ne relève pas de la compétence communale à proprement parler, mais nous maintenons la pression sur les opérateurs en charge de cette question que sont l'ARCEP, l'agence nationale de l'État, et SFR, l'opérateur désigné pour déployer cette fibre optique sur le territoire que nous allons rencontrer dès la semaine prochaine et qui, je l'espère, nous annoncera de bonnes nouvelles.

Diapositive 31

Chaque année, votre équipe municipale tente de programmer une opération d'envergure. Il s'agira pour cet exercice budgétaire du réaménagement de la rue des Jardins, pour un montant de 2,5 M€.

Nous mènerons par ailleurs les études en vue du réaménagement et de l'élargissement de la rue du Berry qui améliorera les conditions de circulation en toute sécurité du site et facilitera le stationnement. Cela s'intégrera en réalité dans le phasage de l'opération Sorbiers-Saussaie dans le cadre de son calendrier prévisionnel.

Diapositive 32

Contrairement à certaines idées reçues, parfois empruntées de démagogie, l'équipe municipale restera fortement mobilisée sur l'enjeu de la sécurité.

Nous connaissons la signature prochaine de notre contrat local de sécurité, après plusieurs mois de travail, qui ont vu la mise en place de plusieurs instances de travail : l'une sur la tranquillité publique, la sécurité, une autre sur les violences faites aux femmes, et enfin, l'autre sur la prévention de la délinquance chez les jeunes. Les efforts sur la réappropriation des parties communes dans certains pieds d'immeubles ou les parties communes de bâtiments répondent de cette logique. Nous travaillerons pour cela en partenariat avec la police et des partenaires de la prévention comme le Club Espoir.

Il est par contre très regrettable que la fonction de correspondant du Parquet, si utile pour venir en

aide aux personnes en difficulté et dont la qualification était précieuse dans ce cadre de travail du CSLPD, ait été amenée à disparaître depuis janvier 2015 suite à la baisse des subventions de l'État et à la décision de la Procureure de la République de ne pas reconduire cette action, tentant même de la renvoyer dans le champ de responsabilité communale. Il ne saurait, bien sûr, en être question puisque le fondement même de cette fonction est l'indépendance du correspondant du Parquet à l'égard de tout exécutif. C'est bien le principe même du droit français, la séparation entre les trois pouvoirs que sont l'exécutif, le judiciaire et le législatif.

Notre équipe de 10 ASVP poursuivra son travail sur la tranquillité publique, avec un renforcement des verbalisations sur les secteurs soumis à forte pression. Je pense notamment à la place de Lattre de Tassigny ou encore au clos Saint Michel.

Nous procéderons enfin à la 2^{ème} tranche dans la dotation de nos équipements publics en vidéo-protection.

Diapositive 33

En matière d'assainissement, le réseau continuera de bénéficier d'un entretien actif et sera aménagé en séparatif au gré des travaux de rénovation des voiries.

Diapositive 34

Vous le voyez, votre Maire, votre équipe municipale sont plus motivées que jamais pour faire face à cette nouvelle ère budgétaire qui s'ouvre à nous.

Je suis personnellement convaincue que contraindre si brutalement si fortement les actions des collectivités locales sont un non-sens plus aigu que jamais au lendemain des attentats de janvier dernier. C'est de lien social, d'inclusion, de culture, de proximité dont notre peuple a besoin pour continuer à s'élever.

Organiser le recul de l'action publique, c'est accepter de laisser notre pays aux multiples appétits voraces :

- L'appétit vorace des financiers, des promoteurs, qui sauront s'en saisir pour faire entrer dans leur giron ce qui est aujourd'hui assuré dans la justice et l'équité par le service public. L'histoire en train de s'écrire sur le Grand Paris, c'est celle-là ; le Grand Paris des promoteurs, de la spéculation immobilière, des délégations de service public, des territoires en concurrence les uns contre les autres.

- L'appétit vorace ensuite de tous les manipulateurs qui sauront prendre sous leur aile les plus faibles d'entre nous, les oubliés, pour les emmener vers le chemin dangereux du fanatisme quel qu'il soit car il existe plusieurs formes de fanatisme.

Je l'affirme avec vous et devant vous ce soir avec force. Je ne serai pas de ceux qui encouragent, consciemment ou inconsciemment, de telles dérives.

Plus que jamais, alors que la détresse sociale grandit, il nous faut assurer les conditions d'un lien social fort entre les gens, garantir notre bien vivre ensemble, ouvrir le plus de perspectives possible à une jeunesse qui n'attend que cela pour déployer ses ailes. Cela suppose des moyens.

C'est pourquoi je vous propose de nous mobiliser ensemble, d'affirmer, au moyen d'une pétition à faire circuler le plus largement possible, que nous refusons cet étranglement des collectivités locales et d'affirmer qu'elles ont au contraire un rôle incontournable à jouer au cours des prochaines années dans le maintien du lien social.

Je vous remercie de votre attention.

Applaudissements...

Mme la MAIRE. - Nous allons maintenant passer au débat budgétaire.

Je vous propose de suspendre artificiellement la séance de façon à être en conformité avec la loi. Ainsi, le public pourra faire des propositions, poser des questions et, pendant cette interruption de séance, les élus pourront intervenir. Puis nous reprendrons la séance pour reprendre l'ordre du jour qui, fort heureusement, n'est pas trop chargé ce soir. Nous ne devrions donc pas finir trop tard.

Je suspends la séance.

(La séance est suspendue à 20 h 15.)

Mme la MAIRE. - La parole est à qui la demande dans la salle.

Je suis sûre que nombreuses sont les personnes dans la salle qui ont envie de s'exprimer, de poser une question ou de réagir.

M. PANNETIER. - On a parlé de l'arrivée de la fibre optique. Il y a un rendez-vous dans une semaine. Au coin de la rue, ici, un panneau dit : « depuis 8 jours, la fibre optique est arrivée ». Où en est-on ?

Mme la MAIRE. - Je propose que plusieurs personnes interviennent sauf s'il n'y a pas d'autres interventions. Auquel cas, on peut déjà répondre à cette question.

Je n'ai pas d'information précise sur le panneau implanté depuis quelques jours non loin d'ici. Ce que je peux dire en revanche, c'est que nous travaillons depuis de nombreux mois avec l'opérateur qui nous a été désigné dans le cadre du déploiement du réseau pour répondre à l'ensemble des obstacles qu'il cherche à mettre sur notre chemin.

D'ailleurs, cela a donné lieu à une proposition de notre part pour mettre gracieusement à disposition un terrain destiné à recevoir le nœud de raccordement de fibre optique. Cela nous a d'ailleurs valu de remonter dans le calendrier des priorités par rapport aux communes du territoire. Cela fait plusieurs mois que nous sommes sans nouvelle de SFR pour aboutir sur la conclusion de ces éléments contractuels.

Nous leur avons écrit à plusieurs reprises.

C'est la première fois depuis de nombreuses semaines qu'ils réagissent à notre sollicitation. Nous en saurons plus la semaine prochaine.

Frédéric, André voulez-vous apporter une réponse plus précise sur le panneau ?

M. DELUCHAT. - Si Frédéric m'y autorise ?... Nous sommes entrés dans des opérations d'entreprises. Numericable a racheté SFR. Ils essayent de booster un Groupe qui veut avoir la primeur au niveau européen et, en France, ils veulent rivaliser avec Orange. Tous les moyens sont bons pour dire aujourd'hui : voyez, on arrive.

Ils ont, là, un avantage inexact. Je ne dis pas qu'il est faux, il est inexact, c'est-à-dire qu'ils bénéficient de l'avantage de Numericable qui couvre le territoire de Chevilly-Larue à 70 % au niveau collectif. Ils n'ont pas couvert les quartiers, les rues. On a cette zone que l'on ne développe pas depuis bientôt 10 ans.

Le moyen d'y parvenir sera avec la fibre car cela va devenir obligatoire, c'est le bon point. Ils profitent du bénéfice de la couverture de Numericable pour dire que l'on peut obtenir la fibre, le très haut débit. Or, ce n'est pas de la fibre, c'est du cuivre.

Ils utilisent une opération de débit de 100 mégabits, mais c'est du cuivre non de la fibre. Ils vont sûrement raccrocher - on y verra plus clair la semaine prochaine - avec SFR pour mettre de la fibre là où ils n'ont pas couvert avec du cuivre et peut-être après remplacer le cuivre par de la fibre. C'est peut-être cette opération qu'ils essaient de monter. Je le dis sous réserve. Avant, ils veulent savoir

s'il y a un retour sur investissement. Leur idée de se rendre chez les gens pour une pré-inscription à la fibre en leur disant qu'ils l'auront dans quelques mois n'est pas mal.

M. CHAVEZ. - Je félicite le travail magnifique réalisé par toute l'équipe municipale qui fait honneur à toute l'histoire de Chevilly-Larue.

J'ai une question : j'ai entendu parler du numérique, et de l'importance qu'il a dans ces conditions, pas seulement pour les étudiants et les enfants, mais aussi pour les adultes, c'est mon cas. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?

Merci Madame la Maire pour votre présentation magnifique.

Mme la MAIRE. - Merci beaucoup.

Quelqu'un de l'équipe souhaite-t-il se saisir de cette question ? Plusieurs pourraient se sentir concernés. Je pense à la médiathèque, aux jeunes... Élisabeth.

Mme LAZON. - En matière de numérique, nous faisons déjà beaucoup de choses. Par exemple pour les adultes, beaucoup d'ateliers sont proposés à la médiathèque. Ils sont gratuits. Ils permettent aux adultes et à des personnes, dépassés par l'évolution constante de tous ces outils, de se mettre à jour et de pouvoir découvrir de nouvelles possibilités.

Vous parliez du numérique qui occupe beaucoup de place dans la société d'aujourd'hui. On développe actuellement l'usage du numérique dans la culture et notamment dans la pratique artistique. C'est l'objet cette année des expositions que l'on propose à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur et des ateliers que nous proposons aux jeunes pour qu'ils aillent vers un usage du numérique qui ne soit plus seulement celui qu'ils ont dans le quotidien et qui ne nous convient pas forcément en tant qu'éducateurs ou parents, mais qui soit différent et notamment dans la création artistique.

Il y a déjà beaucoup de possibilités. À la Maison pour tous, il y avait des possibilités pendant un temps. Il y a beaucoup d'associations aussi, peut-être des collègues compléteront. En tout cas à la médiathèque, à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur, beaucoup de choses sont proposées. N'hésitez pas à y aller.

Mme la MAIRE. - Hermine, tu peux apporter un complément, je crois que des ateliers sont proposés au foyer et, Barbara, sur les perspectives de développement pour la jeunesse.

Mme RIGAUD. - Au foyer, des ateliers sur l'utilisation des tablettes, une initiation à Internet sont proposés aux personnes âgées. Hier, nous avons voté le budget pour cela. Il faut se renseigner auprès du service des retraités de la ville.

Mme LORAND PIERRE. - En ce qui concerne la jeunesse, nous voudrions surtout faire évoluer leur pratique du numérique afin qu'il l'utilise intelligemment. Nous voudrions aussi, c'est paradoxal, c'est vrai, nous servir de ce numérique pour les amener, comme le disait Élisabeth Lazon, à d'autres usages du numérique. Nous allons, nous aussi, rentrer dans l'ère Facebook. Le but est de les amener à autre chose, à une ouverture sur l'autre, sur la culture et la méthode d'usage.

Mme la MAIRE. - Merci Barbara.

Il faudra probablement aussi que l'on réfléchisse à la présence de bornes Wi-Fi sur le territoire communal. Cette question s'examine dans la finesse de manière à ce que leur localisation soit la plus juste possible, là où peuvent s'exprimer les besoins et que les relais mairie puissent constituer des points de rayonnement ressources en quelque sorte pour les personnes qui ne disposeraient pas de matériel informatique chez elles, avec probablement un accompagnement pour ceux qui auraient des difficultés à le mettre en œuvre.

Y a-t-il d'autres interventions ou questions dans le public ?

M. BUREAU. - Madame la Maire, je vous félicite pour votre exposé qui fut assez riche. Néanmoins, j'aimerais que vous développiez le sujet de la sécurité. Je ne parle pas de la sécurité sur le plan national, des attentats, c'est l'affaire de l'État. Si l'on a deux légionnaires en sentinelle devant la porte, la commune n'y est pour rien.

Ce qui m'intéresserait de savoir et qui intéresse beaucoup de monde, c'est ce que vous comptez faire contre ce qui se passe dans la commune, toutes les petites choses dont on ne parle pas beaucoup. Je parle des vols, des incivilités, etc.

Dans le quartier Larue... Je parle de ce quartier parce que je le connais mais c'est exactement pareil ailleurs si ce n'est pire... il y a eu une série de cambriolages dans des immeubles « protégés » équipés d'interphones, etc.

Vous avez parlé de 10 ASVP, c'est très bien, mais quand on s'intéresse à la question, on sait que les ASVP n'ont aucune prérogative élargie, n'ont aucun pouvoir, si ce n'est de faire la sortie des écoles et de dresser des procès-verbaux. C'est une chose, très bien. Vous allez m'expliquer tout cela.

Il me semble que vous avez parlé de caméras, de vidéos, etc. Il faut savoir que toutes les communes aux alentours en sont équipées, sauf Rungis, elles sont soi-disant hors d'usage, cela les regarde. Cela va se développer à l'Hay-les-Roses, cela se développe dans toutes les communes. J'aimerais que vous me disiez ce que vous comptez faire sur notre commune de manière à ce que tout le monde ne se rabatte pas chez nous parce qu'il n'y aura pas de caméras.

Je m'arrête là parce que je ne suis pas là pour donner de leçon, mais plutôt pour vous écouter, Madame la Maire.

Mme la MAIRE. - Sur cette question de la sécurité, là aussi, je parlais tout à l'heure des idées reçues, il faut faire attention à la réalité des faits et la façon dont on en parle.

Différents types de faits peuvent se passer sur le territoire. Ce qui s'est notamment multiplié dans la dernière période, ce sont les cambriolages. Notre commune, les Chevillais ont été soumis à un nombre important de cambriolages ces derniers mois et dernières années. Son augmentation suit l'augmentation nationale, c'est-à-dire que, dans une époque où la pauvreté de la société s'accroît, plus exactement, les inégalités et où les plus pauvres sont plus pauvres, historiquement, on a constaté que cela donne toujours lieu à une augmentation des actes de délinquance.

Sur le territoire national, les cambriolages ont augmenté de manière importante. Sur le territoire de la commune, cela a suivi la même évolution, c'est certain.

Il faut faire la distinction entre ce qui relève des actes de délinquance à proprement parler et de ce qui relève des actes d'incivilité.

La délinquance tout comme les incivilités doivent, sous forme de prévention, s'appréhender par la présence de la police nationale dans les quartiers.

Vous évoquiez tout à l'heure la question des prérogatives. Les ASVP ne sont pas des agents de police nationale, c'est certain. Lorsque j'ai rencontré Monsieur le Préfet qui était venu faire la connaissance de la nouvelle Maire de la commune à l'automne dernier, nous avons eu un échange sur cette question. Il m'a dit : je vous comprends un peu sur la question des prérogatives des agents communaux.

Un agent de police nationale est investi de pouvoirs judiciaires. C'est ce qui lui donne le moyen d'agir sur le territoire.

Il est bien évident que ni des ASVP ni aucun agent de police municipale ne pourrait jouer le rôle d'un agent de police nationale.

Ce n'est donc pas la mission confiée à nos ASVP. Ils sont là pour assurer une présence publique

dans les espaces publics. Ils sont là pour assurer la verbalisation et avoir un rôle de prévention, ne serait-ce que par leur présence.

À propos de la question soulevée sur la vidéoprotection, vous avez vu le pas important que l'on a franchi en la matière en dotant les équipements publics communaux de caméras de vidéoprotection.

Depuis que je suis Maire et même un petit peu avant, j'ai visionné un certain nombre de vidéos prises soit dans le cadre de ces prises de vue sur les bâtiments publics soit par des commerçants qui avaient installé des vidéoprotections chez eux. Toutes les images que j'ai vues chaque fois - elles font peur parce que l'on voit des choses - n'ont jamais permis d'identifier qui que ce soit. À part permettre de mieux comprendre ce qui s'est passé parce que l'on voit le déroulement des faits, elles n'ont jamais permis d'élucider des affaires.

Je parle d'exemples concrets que je connais.

Il faut toujours veiller à l'équilibre sur ces questions et à ne pas tomber dans ce qui pourrait être vécu comme de vraies/fausses solutions.

Je n'ai toujours pas vu de statistiques publiées par les différentes instances de recherche sur la question de l'impact à la baisse de la délinquance dans les communes où avaient été installés des dispositifs de vidéoprotection ou de vidéosurveillance.

Je constate que, sur le territoire de la commune de Thiais où des caméras de vidéosurveillance sont installées, la délinquance n'est pas moins importante qu'à Chevilly-Larue. Elle est peut-être même un peu plus élevée.

Donc, vous voyez, en toute chose, il faut de la mesure. Lorsqu'on met en place nos commissions du CLSPD qui visent à traiter surtout les situations concrètes, on se rend compte que c'est surtout là que l'on fait avancer les choses, que l'on aide les gens dans leur situation quotidienne. Ce sont des actions dans la durée qui ne présentent pas forcément toujours des effets immédiats mais qui, sur la distance, sont des actions de fond qui permettraient réellement à tout le monde d'avancer.

M. BLAS. - Michel, que je salue, qui participe régulièrement aux séances de CLSPD, est bien au courant des diverses situations que nous connaissons dans notre ville.

Je voulais rappeler qu'un lien très étroit s'est instauré entre les ASVP et les agents de la police nationale notamment du commissariat de l'Hay-les-Roses. Ils se rendent régulièrement au commissariat. Ils sont en contact avec les fonctionnaires de ce site. Les informations sont échangées d'un côté et de l'autre.

Cela ne fait pas tout mais cela contribue à une bonne entente entre ces deux corps institutionnels et permet une intervention plus rapide des forces de police lorsque nos ASVP les sollicitent sur des enlèvements de véhicules ou pour des problèmes de sécurité pour lesquels l'intervention doit être rapide. De par leur relation avec le commissariat, les fonctionnaires les connaissant et interviennent relativement vite. Cela ne fait pas tout mais c'est une belle avancée.

Je voulais revenir sur quelques chiffres officiels de la délinquance, que nous avons eus en 2014.

On enregistre une baisse assez conséquente de la délinquance sur notre ville. Ces chiffres m'ont été donnés par la police nationale. Je ne parle pas des cambriolages. Nous savons tous que c'est un problème national. Nous n'en sommes pas épargnés, le quartier Larue non plus mais pas seulement. La rue Paul Hochart est également confrontée à des cambriolages.

Michel, tu les perçois plus parce que c'est ton quartier. Tu es plus au courant de ce qui se passe là-bas mais il n'y a pas que le quartier Larue.

La délinquance baisse entre 38 et 28 % selon les infractions, je dis bien que je ne parle pas des cambriolages. Je parle d'une baisse notamment sur les vols et les dégradations de véhicules, les vols

avec violence, sur tous ces délits. Je ne sais pas si cela pourra contribuer à vous rassurer, cela ne suffit pas. Je pense que l'on ne relâchera pas pour autant notre surveillance et notre solidarité entre Chevillais pour intervenir, néanmoins, on enregistre une baisse significative de cette délinquance sur notre territoire.

Mme la MAIRE. - Pour l'instant, nous n'avons pas obtenu d'engagement de la part de l'État de ramener des effectifs supplémentaires dans le poste de police de Chevilly-Larue pour répondre à notre sollicitation ni d'ailleurs au commissariat de l'Haÿ-les-Roses.

Mme HUSSON. - Pour rebondir sur ce que disait Patrick Blas, je pense qu'en matière de sécurité un travail de fond est nécessaire. Il faut d'abord que l'on examine ce qu'est cette délinquance, que l'on apprenne à mieux la connaître et à mieux la comprendre.

On sait que, sur la ville, pas seulement, malheureusement, le contexte est difficile. On a des jeunes en échec scolaire de plus en plus nombreux, on a des difficultés familiales importantes, les cadres à constituer autour d'enfants sont de plus en plus difficiles à établir. On a aussi, du coup, un manque de perspective pour ces jeunes qui arrivent aujourd'hui à l'âge adulte. Je disais qu'il fallait mieux comprendre et mieux connaître cette délinquance pour pouvoir agir efficacement.

La réponse répressive est nécessaire mais, pour le coup, elle relève de l'autorité judiciaire ou des forces de sécurité publique.

Par contre, la réponse réelle d'après moi, passe par un vrai travail de prévention avant l'infraction. Ce vrai travail de prévention a d'ailleurs été soulevé lorsque les CLSPD ont été créés. Cela date de mars 2007.

L'objectif de la création de ces CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) que l'on a, bien sûr, mis en place à Chevilly Larue et élargis à trois sous-commissions, comme le disait Mme La maire tout à l'heure, est une approche de proximité, un partenariat local renforcé et une plus grande cohérence des actions menées aux niveaux national et local.

Ceci pour justifier les chiffres dont parlait Patrick Blas tout à l'heure, qui prouvent qu'un travail de fond réel autour de cette délinquance est payant au final.

M. VICERIAT. - Je voudrais réagir sur la sécurité parce que je pense que la situation est plus grave que celle que l'on vient d'évoquer.

J'ai essayé de relever de façon factuelle, je n'ai pas de statistiques, un peu tout ce qui s'est passé depuis deux ans. Il y a eu des incendies de bâtiments publics, communaux, d'écoles. Il y a eu l'autre jour des jets de gaz lacrymogène au collège Jean Moulin, 6 collégiens ont été conduits à l'hôpital. Il y a eu des braquages violents l'été dernier auprès d'une commerçante du centre-ville. Il y a eu des agressions de femmes pour vols à l'arraché avec violence. Il y a eu des insultes antisémites, des trafics en tout genre, des tentatives de braquage de stations-service, j'en passe et il y a eu malheureusement le centre de loisirs.

Je ne suis pas du tout exhaustif. J'ai laissé de côté la délinquance routière qui est forte. On a moins de quads qu'il y a quelques années mais ils sont encore là.

Il me semble que l'on a tendance à sous-estimer cette question. Je n'ai pas la solution, mais je demande que l'on essaie de réfléchir à la solution.

Je trouve que la commission qui traite à la fois de la sécurité, mais aussi de deux ou trois autres sujets ne parle finalement quasiment pas de sécurité. Je parle sous le contrôle de Patrick.

Nous demandons que la sécurité soit prise au sérieux : nous demandons la création d'une commission ad hoc chargée d'étudier cette question à la fois du fait de ce qui vient de se passer sur la commune et ce qui s'est passé au niveau national. On aimerait surtout qu'une étude sérieuse soit

menée par des gens indépendants qui viennent nous exposer la situation actuelle, qui analysent les chiffres pour nous, qui nous fassent des propositions. Que l'on sorte du café du commerce où l'on dit comme c'est le cas : lui a mis une police municipale, mais cela ne sert à rien, lui a fait poser des caméras, mais cela ne sert à rien... Je n'en sais rien du tout. Je pense qu'il faut sortir du café du commerce et être un peu plus sérieux en la matière.

Nous appuyons totalement votre demande de mobiliser plus de policiers nationaux. Je pense que, s'il y a quelque chose à faire, nous devons nous demander quelle part de responsabilité doit prendre la commune dans cette situation.

Avant, il y avait des gardes champêtres. Michel le rappelait l'autrefois. Des gens chargés de la sécurité avaient un pouvoir judiciaire.

Quels effectifs faudrait-il mobiliser ? Le ratio de 10 ASVP est totalement insuffisant. Le ratio que donnent les experts, c'est à peu près un policier ou un ASVP, je mélange pour l'instant les deux volontairement, pour 1 000 habitants. 10, c'est très nettement insuffisant par rapport aux besoins qui peuvent exister.

Quelles actions doit-on mettre en place en attendant que l'État nous donne enfin les moyens d'avoir une police nationale suffisante ? Que fait-on avant ?

J'ai habité dans d'autres villes. À Villejuif par exemple, je me souviens que cela faisait 20 ans que l'ancienne Maire demandait une police nationale avec des moyens supplémentaires. Elle ne les a jamais eus.

Que fait-on entre-temps pour éviter qu'une situation, comme celle-là, dégénère ?

La sécurité n'est ni un problème de Gauche ni un problème de Droite. Pour reprendre les propos d'un élu centriste, François Bayrou : c'est le premier des services publics. C'est celui qui permet de faire fonctionner tous les autres.

Mme la MAIRE. - Je commencerai mon propos par la fin du tien. Non seulement, c'est le premier service public qui doit être assuré, mais en plus il fait partie des fonctions régaliennes de l'État : « assurer la sécurité des biens et des personnes ».

La part de responsabilité que doit prendre la commune dans cette question ne peut être que la sienne. Cela ne veut pas dire qu'elle n'en a pas. Je crois qu'à travers toutes les dispositions que l'on vient de citer, on prend la mesure du fait que c'est une question qui doit être prise en main et, qui je crois, l'est.

Je crois qu'il faut sortir des discours très généraux.

Je crois que l'on n'arrive pas à se comprendre sur ce qui peut ou doit être traité dans une commission qui traite de la sécurité. Il ne s'agit pas d'avoir des débats à n'en plus finir sur : qu'est-ce que la sécurité ? Que pourrait-il se passer ? Par quoi cela serait susceptible de se traduire ? Comme si c'était des débats théoriques.

Ce qui relève de notre responsabilité communale, c'est l'identification, en partant de situations concrètes que nous constatons dans nos quartiers, de la manière dont on peut la faire progresser.

Lorsqu'avec Patrick on passe de nombreuses soirées dans certains quartiers au pied de certains immeubles à discuter avec les habitants, à essayer de les mobiliser pour qu'eux-mêmes jouent un rôle de partenaires actifs dans le traitement de cette question, on n'a rien inventé. Christian l'avait fait avant.

Je me rappelle l'avoir entendu parler en son temps des actions menées dans le même sens dans le quartier de la rue Georges Brassens. Ce sont ces actions concrètes qui ont produit des effets, ce n'est pas de se réunir autour d'une table pour dire : Oh là là ! Qu'est-ce qu'il y a comme problèmes ! C'est

d'évoquer les questions concrètes et d'aller les traiter sur le terrain avec les gens. Les questions sur lesquelles je pense que nous pouvons agir sont celles qui relèvent davantage des incivilités. Il est bien évident que nous n'allons pas résoudre sur le champ de la répression les problèmes de drogue, de trafics divers, etc. C'est plus difficile pour nous à gérer. Cela ne peut se faire qu'en partenariat direct avec la Police nationale, traité sous forme d'aménagements là où cela peut se traiter. Cela ne relève pas de notre responsabilité directe.

C'est bien dans des cas concrets que l'on peut déployer une action à l'encontre des incivilités, sur le terrain, avec les gens. C'est ce que nous essayons de développer dans notre CLSPD avec comme point d'appui celui de mettre tous les acteurs concernés autour de la table (bailleurs, Club Espoir, le correspondant du Parquet, mais aussi les copropriétaires des résidences concernées).

Peut-être que tout le monde ne s'y retrouve pas dans le fonctionnement des commissions du CLSPD parce qu'on s'attendrait à en faire des « tonnes » sur les risques qui pourraient survenir sur un territoire de commune, complètement indépendamment de cette réalité de territoire. On ne va pas inventer les faits. On part du concret, de faits constatés et on voit comment on peut réussir à progresser dans leur résolution.

Mais - et je reprendrai le début de ton propos - nous non plus nous n'avons pas de baguette magique. En tout cas, ce n'est certainement pas dans le contexte budgétaire qui est le nôtre en multipliant par deux le nombre d'intervenants que nous réussirions de toute façon à résoudre au mieux cette question.

Je pense que la perspective se situe vraiment davantage dans la prise en main de cette question par le plus grand nombre de gens par cage d'escalier, par quartier, dans l'approfondissement du lien social et des logiques de proximité, dans le caractère festif de certaines choses, la prévention : comment fait-on pour éviter que certains ne tombent justement dans cette situation de gêner les autres tout simplement ou pire de délinquance ?

On essaie d'avoir cette approche la plus globale possible, mais en se cantonnant à ce qui ne peut que relever de notre champ de responsabilité.

M. VICERIAT. - Très brièvement : nous avons fait le tour d'un certain nombre de communes de proximité. La plupart ont mis en place des polices de proximité, des polices municipales. Je pense à Ivry, mais il y a des communes de toute tendance politique. Le premier rôle de ces polices est le renseignement. Il est d'aider la police nationale qui n'a pas assez de moyens aujourd'hui, vous le rappelez tout à l'heure. Non seulement, la police nationale ne peut pas faire son travail dans de bonnes conditions, mais en plus, elle a besoin d'être aidée.

Il y a de l'argent, tu l'as dit aussi tout à l'heure, ce n'est pas une question budgétaire. C'est une question de volonté politique.

On a des éléments financiers sur ce que coûte - et je les mets à ta disposition - une police municipale, sur ce que coûtent les caméras.

Des caméras sur les bâtiments publics, c'est bien. Il en faut, on le voit sur le centre de loisirs. Cela peut être utile. Pour autant, il faut aussi en mettre là où il y a des risques de délinquance, là où cela se passe parce que c'est peut-être là que l'on peut faire bouger les lignes, même si j'ai conscience que c'est compliqué.

Je crois qu'il serait intéressant - je reviens sur cette idée de pouvoir mener une réflexion sérieuse - de regarder les chiffres. Je suis très intéressé par les chiffres parce que Michel Bureau évoquait tout à l'heure le fait que l'on n'avait pas de chiffre. Comment peut-on analyser la situation sans chiffre ? Je reviens sur l'idée d'une étude sérieuse pour savoir ce que cela donne en termes de résultats, au bout d'un an d'installation par exemple, à l'Haÿ-les-Roses ou dans les communes environnantes. Je ne les connais pas.

M. HERVY. - Vous nous posez des questions comme si nous étions des bêtas qui n'observent rien, qui n'écoutent pas.

M. VICERIAT. - Cela m'étonne !

M. HERVY. - Qui ne comprennent pas ce qui se passe, qui n'auraient jamais rien analysé, qui ne connaîtraient pas les données objectives, qui ne parleraient pas avec les acteurs, qui ne connaîtraient pas leur population. Nous serions des ovnis suspendus dans les airs qui n'habiteraient pas dans la commune, mais il faut prendre les élus de Chevilly-Larue au sérieux, Monsieur Viceriat. Les questions de sécurité publique à Chevilly-Larue, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elles sont traitées dans cette commune.

Je vais vous dire deux ou trois choses.

La première, je n'ai pas envie de vivre dans une société de la peur parce que c'est un des plus grands dangers pour la démocratie. Excusez-moi de faire ce raccourci, je ne vais pas le développer plus avant, mais la peur peut résulter de deux situations, soit d'une dégradation considérable de toute la Société qui fait qu'il ne nous reste plus que la répression pour essayer de maintenir l'ordre public, soit d'un discours quotidien qui dit qu'il y a une dégradation de la Société.

Je suis frappé d'une chose : il n'y a pas une heure de la journée à la télévision sans qu'une émission, un magazine, une enquête, je ne sais quoi, ne nous montre la police en action sur le terrain, des actes de délinquance, des perquisitions, etc.

C'est un cinéma permanent qui vise à nous faire nous représenter la société comme un champ de bataille, dans lequel nous serions en état de risque permanent, tous, et dans lequel il n'y aurait comme solution pour résoudre les problèmes posés que la répression, les forces de police, etc.

Stéphanie Daumin le disait, je pense que, dans cette affaire de sécurité publique, il faut être équilibré. C'est une affaire sérieuse. Mon propos n'est pas de dire que la question n'est pas sérieuse. C'est une affaire sérieuse d'autant plus qu'elle fait partie des premiers énoncés de la déclaration des droits de l'homme et des citoyens qui demandait de passer d'une société gouvernée par l'absolutisme et l'arbitraire à une société républicaine qui protège les plus faibles.

C'est la philosophie de la déclaration des droits de l'homme. Nous savons bien que les questions d'insécurité frappent au premier chef les plus fragiles, les plus modestes, ceux qui ont le moins de moyens de se défendre.

C'est une affaire très sérieuse.

Comment résout-on les problèmes ? Je prends l'exemple de l'incendie du centre de loisirs. Vous pouvez avoir une police municipale avec 20 ou 30 membres à Chevilly-Larue. Pensez-vous que la nuit de la Saint-Sylvestre, ils se seraient cachés dans les buissons du parc départemental pour guetter les affreux irresponsables, ils sont au moins cela, venus craquer l'allumette au pied du centre de loisirs ?

On pourrait payer une police municipale, on n'aurait pas évité ce problème.

Le lendemain, 5 voitures brûlent rue du Rouergue. Pendant la période du jour de l'An, il y en a eu 1 000 en France. Il y a quelques années, nous n'en avions pas. Cette année, on y a droit.

Pensez-vous que l'on aurait résolu le problème pendant cette période en ayant en embuscade précisément à l'endroit où cela s'est produit, une police municipale apte à interrompre les faits ? C'est impossible !

On peut aligner une liste de faits inquiétants, voire spectaculaires visant à décrire une situation dangereuse, mais la réalité quotidienne de la vie dans notre ville n'est pas celle-là. Nous avons une vie tranquille dans cette ville, avec de temps en temps des actes qui doivent être réprimés par la loi,

c'est-à-dire par l'intervention de la police puis par celle de la justice. Je rappelle au passage que la police ne fait pas la justice parce qu'il y a une grande confusion dans les esprits là-dessus. Ces actes doivent donc être réprimés dans les formes prévues par la loi de manière proportionnelle et le plus efficacement possible.

Simplement, aujourd'hui, notre société connaît une situation de crise profonde. Nous avons eu la chance d'avoir une évolution locale plutôt positive durant ces dernières années, mais pendant toute la période précédente, la montée en puissance des difficultés sociales s'est accompagnée d'une montée en puissance des actes de délinquance et de criminalité dans tout le pays.

Ma première réflexion serait de dire : attaquons-nous à la racine du mal, c'est-à-dire attaquons-nous à ce qui fait que trop de familles, trop de foyers, trop de jeunes vivent dans la difficulté matérielle, dans la détresse, dans l'abandon, dans le recul des valeurs morales, dans la difficulté éducative. Mettons des moyens de la société sur ces questions, inversons la situation économique dans laquelle on est pour que chacun ait la perspective de pouvoir vivre honnêtement de son travail et d'en faire vivre sa famille et vous verrez que les statistiques baisseront à la vitesse V.

C'est ma première réflexion sur le sujet.

La deuxième est de dire qu'à Chevilly-Larue nous avons l'habitude, depuis des années, de mener un travail concret et précis sur les situations d'insécurité qui se manifestent.

Je vois Didier Dubarle dans la salle. Vous parlez des commerçants, tu te souviens Didier du travail que nous avons fait avec les commerçants du centre-ville qui avaient été victimes - là, c'est pareil, nous avons des arguments à n'en plus finir pour mettre en place une police municipale - en deux mois pour 12 d'entre eux de cambriolages successifs, de quoi rendre tout le monde fou.

Les auteurs, qui ont été arrêtés, étaient deux. Il faut ramener les choses à de justes proportions. Les conséquences sont spectaculaires mais ils étaient deux.

Qu'avons-nous fait ? Nous sommes allés voir les commerçants. Nous avons discuté avec eux. Nous avons essayé de comprendre les situations. Nous nous sommes aperçus que nos commerçants avaient souvent négligé la protection de leur propre activité.

Nous avons mis au point, aux frais de la commune, un diagnostic général de sécurité chez les commerçants du cœur de ville. À la sortie de ce diagnostic, chacun a eu, en fonction de la configuration particulière de son magasin, une série de recommandations qui, sur le plan budgétaire, était accessible. Ils ont pu bénéficier de financements de l'État pour améliorer la protection de leur commerce. Il faut quand même commencer par le début.

Quand le commerçant ne met pas de rideau de fer, ce n'est pas le Maire qui est responsable.

Quand un bailleur comme les 3F nous fait une allée pénétrante que l'on ne voit de nulle part, au cœur de ville, et que les gens peuvent rentrer dans le pressing en enlevant un panneau de ferraille de côté sur le magasin, ce n'est pas le Maire qui est responsable.

Néanmoins, dans ce cas précis, l'analyse de la situation a conduit la ville à proposer aux 3F un partenariat de financement sur la protection des accès de cet îlot qui, depuis, a rendu sa pleine efficacité. Nous n'avons plus eu de problème de ce genre à cet endroit-là.

Je pourrais citer des tas d'exemples.

La question sur les problèmes de sécurité, c'est d'abord un maximum de prévention comme cela a été rappelé et, ensuite, quand on se trouve comme nous, dans la proximité, sur le terrain, confronté à des faits, c'est appréhender ces faits, les analyser et les comprendre. C'est le but du travail en commission au CLSPD pour apporter des réponses concrètes.

Sur la place de Lattre de Tassigny, les questions posées étaient des questions d'aménagement liées à

la conception des lieux. C'était des questions d'entretien des installations communes où les bailleurs étaient complètement négligents. C'était une meilleure protection d'un accès dans une des copropriétés. C'était aussi une façon de se conduire chez plusieurs familles du secteur qu'il a fallu rappeler à l'ordre : il a fallu montrer que l'on ne pouvait pas se conduire de cette façon-là. Et, un jour, vous avez vu apparaître des jardinières dans le carrefour de la rue Georges Sand. Les jardinières ont réglé le principal problème d'incivilité posé dans les quartiers sans violence sans confrontation, en apportant un plus pour le cadre de vie.

C'est l'analyse dans le détail par le menu, par le concret avec les habitants, avec les bailleurs, avec les copropriétaires qui permet de prendre les mesures qui dissuadent progressivement. Ceci est efficace. Cela ne fait pas des communiqués de presse, cela ne fait pas de discours politique. À Chevilly-Larue, nous avons un club de prévention dont les moyens ont été récemment renforcés.

Cela produit des effets. Lorsqu'un jeune est exclu d'un collège, il est livré à lui-même, à la rue. Le plus souvent, c'est un enfant dont la famille a des difficultés. On fait quoi ? On le laisse dans la rue pendant 4/5 jours. Ce n'est pas ainsi que l'on travaille. On travaille avec le service municipal de la jeunesse, avec le club de prévention et avec les directions d'établissements dans un dispositif confidentiel afin d'avoir, au moment de la mesure d'exclusion, une démarche envers la famille et une démarche d'encadrement du jeune. Il n'y aura pas de communiqué de presse là-dessus chaque fois qu'on le fait. Mais c'est autrement plus efficace que de laisser cet enfant entre les mains de délinquants ou de dealers qui vont essayer d'en faire un élément de leur piétaille. C'est beaucoup plus efficace.

Vous mettez dans votre liste à la Prévert les gaz lacrymogènes au collège Jean Moulin. Cela a fait une demi-page dans le journal, mais il n'y a pas d'information. Que s'est-il passé ? Deux jeunes filles ont été exclues d'un collège de Villejuif. Elles sont affectées pour rescolarisation au collège Jean Moulin. Elles arrivent le matin, elles ont décidé qu'elles ne seraient pas scolarisées et qu'elles n'iraient pas en cours. Comme elles ne veulent pas être scolarisées ni aller en cours, elles ont décidé de semer le bazar dans le collège. Cela fait deux heures qu'elles sont dans le collège et elles se baladent avec des bombes lacrymogènes dans les classes pour mettre le désordre que nous avons connu qui a amené à l'hospitalisation en surveillance d'un certain nombre de jeunes. Vous faites quoi avec la police municipale ? Rien du tout. Excusez-moi, mais elle ne sera pas dans le collège et elle est complètement inadaptée pour gérer une situation pareille.

En revanche, la Direction de l'établissement a pris ses responsabilités d'une manière qui n'est pas rapportée dans les colonnes du Parisien parce que cela ne les intéresse pas. Ce qui les intéresse, c'est le sensationnel. Ces deux élèves ont été exclues dans la même journée, remis entre les mains des autorités académiques et rescolarisées dans deux collèges différents. Le problème a été traité immédiatement avec l'esprit de responsabilité par ceux qui avaient à le faire. Il n'y avait peut-être pas besoin de mettre trois camions de pompiers, la Bac et je ne sais qui encore en travers de la rue Paul Hochart pour déployer le grand spectacle comme si l'on était en présence d'un tremblement de terre.

C'est ainsi que cela s'est passé.

Il faut tout ramener à des proportions exactes et au travail concret.

La sécurité publique est une affaire sérieuse. Je partage tout à fait l'opinion du Préfet : les pouvoirs de la police judiciaire, c'est la Police nationale qui les a, ce ne sera jamais la police municipale. Il y aura forcément une très grande limite aux interventions que pourront effectuer les policiers municipaux, mais ce qui nous manque d'abord, ce sont des effectifs.

Tous les commissaires de police que j'ai rencontrés - Stéphanie a eu le même genre de conversation - depuis une douzaine d'années disent : notre problème est que l'on n'a pas assez d'effectifs pour

mettre de l'humain sur le terrain. Si nous avions de la présence humaine sur le terrain, nous ferions encore baisser considérablement la pression.

Permettez-moi quand même de rendre hommage au travail des équipes du commissariat de l'Haÿ-les-Roses et particulièrement depuis les trois ou quatre derniers commissaires qui ont changé les méthodes, réorganisé leurs équipes, impulsé un nouvel état d'esprit, de telle façon que, si l'on constate les chiffres en régression que nous avons, ils y sont pour beaucoup parce qu'ils ont maillé leur réseau de renseignement, ils connaissent davantage la population, ils sont plus présents dans les quartiers, ils ont des rondes plus fréquentes et ils appliquent des méthodes de police efficaces, sérieuses et suivies. Cela donne des résultats. Il faut l'intégrer.

J'en terminerai en vous rappelant très gentiment que si nous avons des problèmes d'effectifs de police, c'est sous le règne d'un Président de la République qui s'appelle Nicolas Sarkozy que les choses se sont accélérées. Cela avait commencé avant, mais il y a eu une accélération sous Nicolas Sarkozy puisque, dans la période de sa présidence de la République, les effectifs de la Police Nationale ont baissé de plus de 2 000 postes. Je dis bien 2 000 postes.

Excusez-moi, je suis peut-être un peu long, mais vous voulez que le débat ait lieu, on parle société. Aujourd'hui, on voudrait que les communes compensent. Stéphanie a raison de dire que, là où l'on a cherché à compenser avec des moyens communaux, la délinquance n'a pas baissé et ce n'est pas le sujet.

M. VICERIAT. - C'est peut-être quelque chose qu'il faudrait vérifier.

M. HERVY. - Quand on vous le dit, c'est vérifié. Les statistiques sont là.

M. VICERIAT. - Très brièvement...

Mme la MAIRE. - Patrick, en droit de réponse. Il ne faut pas oublier que l'on est dans la période d'échanges avec la salle. On reviendra ensuite à d'éventuelles questions avec la salle.

M. VICERIAT. - Deux mots afin que les participants de ce soir comprennent bien la situation. Pour compléter ce que tu viens de dire, le commissariat de l'Haÿ-les-Roses emploie 180 policiers pour 6 communes. Cela fait 30 par commune et vous pouvez diviser par 3 encore, car c'est 24 heures sur 24. Ce sont des chiffres extrêmement faibles. Aujourd'hui, les moyens de la police sont extrêmement limités.

M. BLAS. - À cause de qui ces moyens sont extrêmement faibles ?

Depuis 1995, cela fait 20 ans, le commissariat de l'Haÿ-les-Roses est passé de 280 fonctionnaires à 160 aujourd'hui. On a récupéré la circonscription du MIN de Rungis où il y avait 110 fonctionnaires. Le commissariat a fermé et on a récupéré le territoire du MIN de Rungis. On gère donc 5 communes et le territoire du MIN de Rungis avec 160 fonctionnaires et, ceci, depuis 1995 où la Droite était au pouvoir. Cela s'est accentué avec le Parti Socialiste qui a pris le pouvoir derrière et la Droite de nouveau - tous les gens qui sont aujourd'hui autour de la table n'ont rien à voir avec cela, on subit tous ce phénomène - n'ont jamais été au pouvoir pour faire un tel ménage au sein de la maison police.

Je pose la question : à qui doit-on cet état de délabrement, de la Police nationale ?

Mme la MAIRE. - Quand je vous disais que vous aviez une équipe municipale extrêmement motivée...

Je passe la parole à Patrick Viceriat puis à Dominique Lo Faro et à Charlotte Régina.

M. VICERIAT. - Je te remercie pour ces chiffres car ils vont tout à fait dans le sens de ma démonstration. Que fait-on ? Il y a encore moins de policiers. Que fait-on aujourd'hui ?

Je viens de vous donner un certain nombre d'éléments, mais je n'ai fait que reprendre du factuel, je n'ai rien inventé et je n'ai rien relié.

Ce qui me préoccupe aussi, ce sont les victimes. Que fait-on pour elles ?

Un certain nombre de membres qui sont autour de cette table ce soir sont inquiets. Ils ont été alertés par leurs propres électeurs et des citoyens de Chevilly-Larue. Que fait-on pour les victimes ?

M. HERVY. - Et voire qu'ils sont victimes eux-mêmes, vous en avez une en face de vous, Monsieur Viceriat.

M. LOFARO. - Je vais essayer de ne pas être trop long, je vais poser quelques questions.

Tout le monde a entendu parler de la RGPP. Cela ne nous vient pas de l'espace. C'est la Révision Générale des Politiques Publiques. La RGPP s'appelle aujourd'hui la MAP (Modernisation de l'Action Publique).

La différence pour moi est la même que celle qu'il y a entre le Coca-Cola et le Pepsi Cola puisque le but est toujours le même : la diminution du nombre de fonctionnaires.

Monsieur Viceriat, la diminution du nombre de fonctionnaires a une conséquence sur notre territoire. Elle vient d'être exposée par Patrick et Christian notamment.

Depuis une bonne dizaine d'années, les effectifs de police ont diminué sur notre territoire. Pourquoi ?

Je peux vous assurer que ces effectifs de police n'ont pas diminué partout, bien au contraire. Si vous allez dans le quartier des ministères, là, les effectifs de police sont même en surnombre. Pourquoi ?

On vient d'apporter une série de réponses.

À partir du moment où l'on « tape » et je dis bien on « tape » sur une certaine catégorie de salariés en France, ailleurs aussi, le corollaire est connu. Ce dont nous discutons ce soir, nous le connaissons, cela s'appelle l'austérité, Madame la Maire l'a dit à plusieurs reprises.

Que fait-on contre l'austérité ? Si nous essayons de comprendre les problèmes, si nous analysons la situation, le problème se situe dans la baisse tendancielle du service public, du service offert à la population pour tout ce qui est privé.

Pour ce qui est de la vidéosurveillance, on a déjà eu, me semble-t-il, il y a quelques temps, un débat sur ce sujet. Je voudrais poser une autre question.

Quelle est l'une des villes, sinon celle dans laquelle il y a le plus de caméras au monde ? Je vous le donne en mille, c'est Londres. À Londres, il y a 1 million de caméras. Vous avez 1 million de fois la possibilité, la chance, le risque comme vous voudrez, d'être vu en caméra.

Londres est-elle une ville plus sûre que Paris ? Les effectifs de police sont en diminution constante. Londres résout-elle les problèmes mieux que Paris ? Je n'en suis pas sûr.

M. HERVY. - 1 million de caméras pour élucider un crime en une année !

M. LOFARO. - Il ne faut pas se tromper de débat.

Le débat, c'est que la police nationale a des missions régaliennes qu'elle doit assumer.

Il s'agit bien sûr d'une volonté politique, mais cette volonté politique ne doit pas toujours aller dans le même sens.

Merci.

Mme la MAIRE. - Je vais passer la parole à Charlotte avant de renvoyer la parole de l'autre côté de la salle afin d'évoquer les autres sujets qui sont tous aussi, voire plus importants que celui sur lequel

nous venons de passer beaucoup de temps.

Mme REGINA. - Je crois que, lorsque vous voulez intervenir avec votre police et votre justice, vous arrivez trop tard. C'est, là, selon moi, que vous prenez le problème complètement à l'envers.

Je crois qu'il faut s'interroger sur les causes de la délinquance. Il me semble que l'objectif d'une personne amenée à commettre des actes délinquants est de se confronter à l'autorité et à la loi.

Il faudrait d'ores et déjà que les personnes, les habitants de notre pays, les jeunes, les moins jeunes soient certains qu'il y a une loi, certes, mais que cette loi les protège et qu'ils soient certains qu'ils peuvent évoluer dans un environnement qui les contient, qui les sécurise, qui leur donne de l'avenir, des perspectives. C'est lorsque les gens ont la sensation de ne pas avoir tout cela qu'ils commettent des actes délictueux, des actes délinquants pour venir se confronter à l'autorité représentée, autorité ultime représentée par la police ou par la justice.

Nous avons comme objectif de prendre les choses à la base, c'est-à-dire d'accompagner les gens, les familles afin que chacun se sente en sécurité, afin que chacun sente qu'il a des droits, qu'il a des possibilités d'avenir, qu'il a des possibilités de logement, des possibilités d'emploi, des possibilités d'élever ses enfants dans les meilleures conditions. À partir de là, les actes de délinquance baisseront puisqu'il n'y aura plus besoin d'aller se confronter à cette autorité suprême, suprême au sens de la dernière autorité face à laquelle on peut s'opposer.

Je crois que les démarches que nous mettons en œuvre à travers ce qui est mis en place pour la jeunesse, pour les jeunes, pour les plus petits et ce qui sera mis en place et qui est déjà en réflexion au travers de l'aide à la parentalité sont la réponse. C'est comment on aide à ce que chacun ne se sente pas seul, ne se sente pas perdu et se sente dans un environnement sûr pour chacun.

La police, c'est trop tard.

Mme la MAIRE. - Merci Charlotte.

Comme vous le voyez, nous sommes très pris dans nos passions sur l'implication locale.

La parole revient à la salle.

M. NAGUIB. - Les travaux sur la RD7 sont terminés depuis fin 2013 mais il reste encore quelques problèmes.

S'agissant de la parcelle située au bout de l'avenue Stalingrad devenue une décharge publique, je remercie la municipalité parce qu'il y a deux semaines, cette décharge publique a été nettoyée et grillagée. Cela offre une belle vue sur la cité.

Il reste deux autres problèmes : la station de bus. Sur le trottoir du cimetière parisien, on peut voir le temps d'attente quand il fait sombre. Côté Chevilly-Larue il n'y a pas de lumière. On ne peut pas voir si les bus arrivent. De plus, il n'y a pas d'abri bus. Or, l'abri bus relève de la responsabilité de la municipalité.

Troisième problème dans ce coin, la personne de la casse nous en « fait voir de toutes les couleurs ». Elle a esquiné le trottoir qui était superbe, entre la pompe à essence et la rue Edison. Elle occupe beaucoup de places de stationnement de la cité Anatole France. Je voudrais savoir où on en est de son expulsion.

Mme la MAIRE. - Vaste sujet.

On va peut-être prendre toutes les interventions dans la salle pour ensuite clore la partie débat avec la salle et poursuivre la phase plus officielle du Conseil municipal.

Y avait-il d'autres interventions dans la salle ?

M. PANNETIER. - J'ai une petite remarque. Depuis 40 ans, dans cette ville, des élus, des conseillers municipaux ont travaillé afin que la ville soit ce qu'elle soit. On a vu des gens travailler très sérieusement. Quant aux propos tenus dans un Conseil municipal par les élus, l'expression « café du commerce » m'a un peu gêné, Monsieur Viceriat, je sais qu'il n'y a certainement aucune méchanceté derrière cela, mais aux élus qui donnent du temps sur leurs loisirs et quel que soit l'engagement politique des élus, on leur doit de la gratitude et j'ajouterai du respect.

M. VOGNE. - J'ai une question sur la rue des Jardins. Vous avez parlé de la réhabilitation de cette rue pour cette année. Je me souviens qu'au début de l'année dernière, M. Dubarle nous avait présenté un avant-projet. Depuis, il me semble que nous n'avons rien vu ou alors j'ai raté quelque chose, ce qui n'est pas impossible. Où en sont la concertation et la présentation du projet avec les gens en amont ?

Mme la MAIRE. - Y a-t-il d'autres interventions dans la salle ou questions ?

M. ENGUEHARD. - Madame la Maire, vous avez parlé du stationnement au Clos-St-Michel, sur la Place de Lattre, qu'en est-il du stationnement au niveau de la rue du Poitou et de la rue du Rouergue au niveau de la Saussaie ? N'y aurait-il pas possibilité de gérer ceci ?

M. PILLOT. - Je suis parent d'élèves à l'école Pasteur. J'ai vu dans la présentation de tout à l'heure qu'il était prévu la lutte contre l'échec scolaire. Je sais que les seuils dans les classes, etc. ne sont pas une compétence de la Mairie. Toutefois, que pense la Mairie de classes de petite, moyenne et grande section à 30 élèves ?

Je ne parlerai même pas des rythmes scolaires - on ne va pas passer la soirée là-dessus - qui sont inadmissibles et qui fatiguent tout le monde, dont les personnels encadrants, provoquant une qualité de travail des enfants moindre. Je sais que ce n'est pas de la compétence de la Mairie, néanmoins, que compte-t-elle faire ou que pourrait-elle faire, peut-être en coopération avec les autres mairies qui font le même constat, pour proposer un nouveau projet de réforme des rythmes scolaires parce qu'il en faut une, nous sommes tous d'accord là-dessus ?

Mme la MAIRE. - On considère que, dans la salle, tout le monde a exprimé son point de vue ou posé ses questions ?...

Pour ce qui concerne les éléments de réponse, pas mal de questions précises ont été soulevées.

Concernant celle sur l'opération Anatole France, vous avez constaté que cela faisait de nombreux mois que la parcelle qui se situe un peu au sud de la partie avait été occupée par des débris de chantiers du tramway et de l'aménagement de la Nationale rapidement additionnés de déchets de tout genre puisque les déchets appellent les déchets lorsqu'il s'agit de dépôts sauvages.

Nous avons eu un peu de mal à avancer sur ce sujet puisqu'il fallait mettre d'accord le Conseil général et le propriétaire de la parcelle car cette parcelle a un propriétaire privé. Nous avons réussi.

Je vous remercie de souligner le fait que nos efforts ont porté leurs fruits et que cela fait à peu près une dizaine de jours que le problème a été résolu et que la parcelle est clôturée.

Pour ce qui concerne le bus, nous avons eu l'occasion d'en discuter ensemble il y a quelque temps.

J'en ai saisi le Maire adjoint au transport et M. Lanternier, le Directeur départemental de la RATP pour évoquer le sujet.

Les abris bus ne relèvent pas de la compétence communale. Cette question - et je me retourne vers le Maire adjoint en charge des transports - doit être traitée en lien avec le STIF et la RATP.

M. DELUCHAT. - Absolument.

Mme la MAIRE. - En tout cas, la question a été évoquée. Je pense que ce n'est pas quelque chose

qui sera trop compliqué à faire avancer dans un calendrier rapide.

En ce qui concerne l'expropriation de l'unique casseur qui reste, en tout cas, de celui qui nous pose bien des soucis, la question est un peu plus épineuse.

Je crois que l'on a fait un pas en avant dans la dernière période, on va dire dans un partenariat étroit avec les forces de police nationale. Au-delà de son occupation des lieux dont il est normalement prévu qu'il s'en aille bientôt, une occupation au-delà des propres limites de sa parcelle, elle est donc illicite, ainsi que de nombreuses infractions constatées ont permis à la police d'agir et notamment de lui dresser un certain nombre de procès-verbaux dans son activité.

Pour autant, pour l'instant, je ne peux pas vous donner la date à laquelle il partira. Il sera indemnisé.

En fait, c'est une indivision. C'est compliqué sur un plan foncier. Il y a à distinguer la propriété de la parcelle et l'occupation par l'activité qui est, certes, menée par une personne de la même famille, mais ce n'est pas forcément pour simplifier les questions.

Bref, en tout cas, les choses sont mises en œuvre pour faire en sorte que cette question ne puisse pas retarder l'avancement de l'opération Anatole France et afin qu'elle nuise le moins possible à l'ordre public dans le secteur sachant que beaucoup de choses sont répréhensibles à cause de ces actes.

M. PHALIPPOU. - Concernant la rue des Jardins, le bureau d'études a été nommé dans le courant du premier trimestre de l'année 2014. Une campagne d'enquête a été menée sur les branchements d'assainissement des différentes propriétés.

Suite à cela, une étude a été menée de manière à monter un cahier des charges qui a amené une consultation des entreprises sur le dernier trimestre de l'année 2014. Le lauréat a été désigné en janvier 2015. Nous avons arrêté une date pour une présentation devant les gens de la rue des Jardins, le 2 mars, et pour un démarrage des travaux vraisemblablement tout début avril. Voilà ce que je peux vous dire pour l'instant en prévisionnel.

M. HERVY. - Le marché de travaux a été attribué la semaine dernière.

Mme la MAIRE. - Sur la rue des Jardins, cela avance conformément à l'engagement pris de faire dans la concertation puisque, le 2 mars, aura lieu la réunion en question.

Concernant le stationnement, j'ai évoqué, mais à titre d'exemple, deux secteurs de la ville dans lesquels il y a vraiment une forte pression sur le stationnement et, du coup, du stationnement sauvage. Ce n'est évidemment pas exhaustif.

Je tiens à préciser que nous avons mis en place, notamment sur l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie, un mode d'action conduisant à opérer régulièrement une surveillance de nos ASVP pour identifier les véhicules ventouses.

Le constat dans le quartier Sorbiers-Saussaie, dans les deux quartiers, est que le déficit de places de stationnement est notamment lié à la présence importante de véhicules ventouse dans le secteur, des véhicules ventouse pour partie déposés par des gens extérieurs à la ville, d'autres qui sont probablement les véhicules d'habitants de la commune d'en face.

Les ASVP sont passés à plusieurs reprises dans le secteur. Je n'ai plus en tête le nombre de véhicules identifiés et enlevés dans la foulée la dernière fois qu'ils sont passés, mais je crois qu'il est important.

M. BLAS. - En tout, 11 véhicules ont été enlevés dans ce secteur.

Mme la MAIRE. - Sur une seule série de passages, dans le cadre de passages réguliers que l'on effectue à distance de quelques mois, une grosse dizaine de véhicules a été enlevée. Renouvelés régulièrement, cela doit nous aider à remettre un peu d'air et d'espace dans le stationnement du

secteur.

Rue du Rouergue, la capacité de stationnement a par ailleurs été réduite par les travaux entrepris par EDF sur les câbles en sous-sol. Cela n'a pas non plus aidé à préserver la capacité de stationnement.

Concernant la lutte contre l'échec scolaire, on aurait plein de choses à dire, mais peut-être est-ce mieux si c'est Hélène qui le dit.

Mme HUSSON. - Vous avez soulevé tout à l'heure les effectifs d'élèves par classe, ceci relève bien entendu de l'Éducation nationale. On assiste depuis plusieurs années à des effectifs en diminution constante. On nous a annoncé un retour en force d'enseignants. Je vous avoue que l'impression que nous avons sur la commune est forcément contraire. Nous manquons toujours considérablement de remplaçants. Nous ne pouvons que le regretter pour la réussite scolaire des élèves.

Vous avez aussi soulevé la question du rôle de la municipalité dans la lutte contre l'échec scolaire.

Je crois que l'on en a beaucoup parlé notamment lors du comité de suivi sur les nouveaux rythmes. Notre projet éducatif local regroupe un ensemble d'actions pour favoriser l'égalité des chances pour tous les enfants. De nombreux partenariats culturels ont été instaurés dont les élèves profitent que ce soit sur ou hors du temps scolaire avec le théâtre, la Maison du Conte, la médiathèque, la maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Nous avons aussi la chance en maternelle d'avoir une ATSEM par classe. C'est un choix qui a été fait car on sait que c'est dès le plus jeune âge que l'on peut agir et aider les enfants.

De nombreuses classes sont réalisées pour tous les enfants en élémentaire et en maternelle.

Les classes cirque existent aussi au niveau des projets culturels des enseignants qui en font la demande.

La dotation en fournitures gratuites en début d'année contribue un peu à alléger les frais des familles qui, en général, en cette période sont toujours très importants. Cela permet aussi à chaque enfant d'avoir les fournitures nécessaires et à l'école de les compléter. En tout cas, il y a une base.

Il y a bien sûr le sport avec un intervenant sportif et de nombreux locaux à disposition des écoles.

Les conditions d'accueil sont toujours au centre de nos préoccupations avec l'arrivée de ce nouveau centre de loisirs qui, malheureusement, n'est pas en état d'être utilisé pour l'instant. J'espère qu'il le sera très prochainement. Cela concourt aussi à offrir aux enfants, même en dehors du temps scolaire, des conditions d'accueil optimales. On sait que tout ce qui est en dehors du temps scolaire est aussi un levier important pour la réussite des enfants.

Justement, on va pouvoir faire des choses qui sont en dehors de l'école mais qui ont un lien direct.

Tout ce centre de loisirs a été construit autour d'un projet éducatif et d'un projet pédagogique. Il est important de le comprendre.

Il y a le cadre mais également ce que l'on souhaite faire à l'intérieur pour concourir à l'égalité des chances des enfants.

Pour ce qui concerne notre projet éducatif local, Mme la Maire l'a rappelé tout à l'heure, un volet sur la parentalité va ouvrir. Pour nous, c'est vraiment un enjeu très important pour lutter contre l'échec scolaire parce que l'on sait qu'aujourd'hui on a de plus en plus de familles démunies qui ne trouvent plus les clés, qui n'y arrivent plus. Des enfants sont donc en souffrance.

On sait que ce volet lié à la parentalité va pouvoir nous aider en aidant les familles à, bien sûr, aider les enfants et à résoudre une part de travail liée à la lutte contre l'échec scolaire.

Vous avez abordé la question des nouveaux rythmes. On en a largement débattu ces dernières années.

Nous avons toujours montré plus que nos doutes, nos inquiétudes quant à ces nouveaux rythmes, en tout cas nos inquiétudes sur le fait qu'ils n'allaient pas justement résoudre les problèmes liés à l'échec scolaire. On en a largement parlé ensemble lors du dernier conseil d'école.

L'enjeu pour nous en ce moment est de faire en sorte qu'au niveau local on parvienne à les adapter de manière la plus intelligente possible à notre contexte afin qu'ils puissent être mis en place sans que ce soit trop perturbant pour les enfants et que cela puisse, dans la mesure du possible, à s'épanouir aussi sur des activités régulières dans le cadre des activités périscolaires.

En tout cas, tout ce qui a été dit en comité de suivi, en conseil d'école extraordinaire, toutes les informations et tous les ressentis seront remontés à l'Éducation nationale, les premiers ressentis étant évidemment ceux liés à la fatigue des enfants. On s'en doutait, mais c'est ce qui se dit partout.

Mme la MAIRE. - Une chose que l'on peut ajouter sur la réforme des rythmes scolaires, c'est que l'on sort d'une série de comités de suivi d'évaluation des rythmes qui ont tous mis en évidence, je crois, la très grande fatigue des enfants à l'issue de cette première période de mise en œuvre.

La question de la fatigue des enfants, mais aussi de celle des personnels, tu as raison de le souligner Christian, peuvent aussi être relayées par les associations, les fédérations de parents d'élèves, par les syndicats d'agents communaux...

Il existe des relais de parole qui peuvent permettre de « ramener sur le tapis » le sujet parce qu'effectivement cette bataille n'est pas encore complètement perdue, en tout cas, elle n'est pas gagnée, c'est clair.

En tout cas, ce qui est certain, c'est que - et Hélène a eu raison de conclure là-dessus - nous essayons de créer les conditions les meilleures possibles pour faire en sorte que, chez nous, cela se passe bien. Sur le fond, nous ne renonçons absolument pas à considérer que c'est une autre réforme qu'il faudrait. Nous appuierons les initiatives qui pourront être prises aux niveaux national et départemental parce qu'il faut taper plus fort mais en partant des faits. Pour le coup, nous avons l'expérience de la première année qui, je crois, a montré les nombreuses limites de cette réforme, dans sa conception comme dans sa mise en œuvre.

Je crois que nous avons répondu à la totalité des questions évoquées par le public.

Je vous propose que nous reprenions le fil officiel, en quelque sorte, de la séance du Conseil municipal. Je déclare donc la séance officiellement rouverte.

(La séance reprend à 21 h 35.)

Y a-t-il parmi les élus municipaux des volontés d'intervenir ?

M. LADJICI. - Madame la Maire, chers collègues, je m'exprime pour le groupe du Parti socialiste et citoyen qui siège, comme vous le savez, dans l'opposition municipale.

Le contexte national et les récents événements que nous avons traversés m'amènent à entamer mon intervention en adressant un message de solidarité à toutes les familles des victimes de la barbarie et du terrorisme, sans oublier nos amis de la communauté juive qui ont beaucoup souffert dans cette épreuve.

J'ai aussi une pensée fraternelle envers toutes ces femmes et tous ces hommes policiers, militaires, douaniers, pompiers, qui sont mobilisés de façon assez impressionnante ces dernières semaines pour veiller à notre sécurité et à celle de nos proches.

On peut les voir juste en face de la salle du Conseil.

Je tiens également à saluer l'action du Président de la République, du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur qui se sont montrés à la hauteur de la situation que nous connaissons.

Je salue également toutes les forces politiques républicaines pour avoir permis que nous soyons tous rassemblés en cette journée historique du 11 janvier 2015.

Dans un autre registre, je suis plus que jamais frappé par la tournure de l'élection législative dans le Doubs.

Je ne pouvais imaginer un Conseil municipal sans l'aborder brièvement.

Nous savons à présent que le Front national est en capacité d'aller défier les partis dits républicains. Je me félicite tout de même de la victoire de Frédéric Barbier, le candidat républicain issu du Parti socialiste. La nécessité d'un front républicain devient plus que jamais une urgence eu égard à l'effondrement de la Droite républicaine qui devient, j'en suis désolé, un parti satellite du Front national.

Il est vraiment difficile d'admettre qu'un parti, réputé jusqu'à présent républicain, ne puisse appeler spontanément à faire barrage au Front national.

Je pense que le Général de Gaulle se retournerait dans sa tombe s'il voyait le chemin dangereux dans lequel s'est engagée l'UMP sous la direction de Nicolas Sarkozy.

Je tiens cependant à saluer certains militants et responsables UMP parmi lesquels Alain Juppé pour avoir très vite appelé à barrer la route aux idées extrémistes du Front national.

Comment ensuite aborder un débat d'orientations budgétaires sans faire un rappel sur la situation économique dans notre pays ? Je sais qu'elle a été abordée longuement par Mme la Maire.

J'ai envie de dire que maîtriser la dépense publique est aujourd'hui une nécessité. Si le Président de la République et le Gouvernement y accordent une telle importance, ce n'est ni par idéologie ni par dogmatisme.

Pour rappel, entre 2007 et 2012, la dette de notre pays a bondi de 600 Md€. On ne parle pas d'une petite somme mais bien de 600 Md€. C'est assez important. En 2009, le déficit public a même atteint le triste record de 7,5 % du PIB. Il était de 4,4 % en 2014 comme vous l'avez rappelé.

La maîtrise du déficit public doit se poursuivre pour respecter les engagements européens, mais au-delà, pour garantir la soutenabilité du fonctionnement des administrations publiques du système de protection sociale et des régimes de retraite qui ne peuvent durablement rester supérieurs aux recettes.

Le Gouvernement assume - en tant que militant et élu socialiste je me permets de le rappeler - le sérieux budgétaire, mais on refuse évidemment de mener une politique d'austérité.

Le rythme de réduction du déficit sera adapté. Il baissera à 4,1 % en 2015 pour passer en dessous de la barre des 3 % en 2017, comme vous l'avez également rappelé.

En 2013, la dette publique a été maîtrisée puisque l'État a dépensé moins que ce qui n'avait été voté par le Parlement.

Les dépenses d'assurance maladie seront nettement inférieures à ce qui avait été programmé et, cette année, 21 Md€ d'économie devront être réalisées dont 7,7 Md€ pour la sphère de l'État.

Cela figure dans le projet de loi de finances présenté en Conseil des Ministres au mois d'octobre 2014.

Le 14 janvier 2014, je le rappelle, le Président de la République a annoncé qu'entre 2015 et 2017, il faudra dégager au moins 50 Md€ d'économie en plus.

C'est beaucoup, cela, je l'avoue, n'a jamais été fait auparavant.

J'aimerais apporter quelques éléments d'explication parce que j'ai une autre vision de la chose.

Pourquoi baisser notre dette publique ?

Maîtriser notre déficit est la condition de la stabilité puis de la diminution de la part de la dette dans le PIB, c'est en fait la condition d'une croissance saine. Il faut évidemment le savoir.

C'est la condition également pour la réalisation du pacte de responsabilité et de solidarité qui baisse le coût du travail pour les entreprises et réduit les impôts des ménages les plus modestes.

Cette opération évite à notre pays d'être au moins sur des marchés financiers internationaux.

La réduction du déficit public permet de sauver le modèle social français qui est l'un des plus protecteurs et des plus solidaires au monde. Il faut également le souligner.

Notre pays est confronté avec les pays européens à une situation difficile, je ne vous apprend rien, en raison du ralentissement de l'inflation et d'une très faible croissance.

Les recettes fiscales sont inférieures aux prévisions.

En conséquence, le déficit français était de 4,4 % en 2014, le Gouvernement a décidé de maintenir ses engagements pour cette année en baissant les impôts des classes moyennes, il faut aussi le souligner, et en maintenant également le pacte de responsabilité et de solidarité dans son intégralité et selon le calendrier prévu initialement.

Ces réformes ont vocation à simplifier la vie des entreprises qui, je le rappelle, sont les premières à créer de l'emploi dans notre pays. Cette économie de 50 Md€ d'ici à 2017 dont 21 Md€ cette année est une stratégie qui devrait permettre de maîtriser notre déficit en 2015 à 4,1 % selon un rythme compatible avec la croissance.

Ce qu'il faut rappeler surtout, c'est que ces économies que l'on demande vont permettre de ne pas demander des efforts supplémentaires aux Français qui, je le rappelle, ont été mis à contribution en 2013 et en 2014.

Les mesures mises en place par le Gouvernement sont : 350 € de réduction d'impôt pour un célibataire et 700 € pour un couple, ce qui vient automatiquement s'imputer sur l'impôt sur le revenu dû par les contribuables.

Cette réforme va bénéficier aux foyers qui ont un faible niveau de revenu : 1 250 € de revenu mensuel net pour un salarié par exemple.

L'allègement d'impôt pour les plus modestes va coûter 1,2/1,3 Md€ à l'État. Il sera financé, vous en avez parlé tout à l'heure en termes de propositions, dans le respect des équilibres des finances publiques, en grande partie, c'est important, grâce à la lutte contre la fraude fiscale et à un rendement supérieur aux attentes des mesures de régularisation des avoirs détenus à l'étranger par certains Français. Il y a vraiment une volonté de lutte contre la fraude fiscale.

Aujourd'hui, on en récolte les fruits. C'est ce qui nous permet de financer ces baisses d'impôts pour nos concitoyens.

J'entends évidemment les arguments des uns et des autres concernant la baisse des dotations aux collectivités. Je trouve tout à fait normal que les élus locaux puissent prendre position sur ces sujets. Il n'en demeure pas moins que la situation dont nous avons hérité nécessite que nous prenions nos responsabilités pour participer au redressement des comptes de la nation. Sinon, c'est accepter que nos concitoyens payent plus d'impôts pour éponger cette dette publique. C'est ce que nous voulons éviter avec cet effort de solidarité.

Pour ce qui concerne mon groupe, nous pensons qu'il est tout à fait normal que Chevilly-Larue participe à cet effort de solidarité nationale au même titre que toutes les communes de France. Il faudra évidemment faire des arbitrages mais nous pensons que, fort heureusement, notre ville

dispose encore d'une marge de manœuvre budgétaire qui lui permettra d'assurer une continuité du service public et plus particulièrement envers ceux qui en ont le plus besoin.

Pour 2015, en termes de priorités, j'ai entendu le débat de tout à l'heure, j'ai entendu M. Viceriat pour le groupe UMP, j'ai entendu les arguments de Mme la Maire, je pense qu'il faut avoir une réflexion collective intelligente.

Je suis avant tout frappé par ce qui s'est passé au centre de loisirs. Je pense que la question de la sécurité doit pouvoir se traiter sans tabou, liée à un parti ou un bord politique.

Pour cette question, il faudra apporter une réponse collective en prenant en considération les avis de toutes les sensibilités politiques présentes dans ce Conseil municipal.

L'incendie du centre de loisirs est la parfaite illustration du chantier que nous avons à traiter dans ce cadre.

Vous le savez très bien, je me suis déjà exprimé sur ce sujet, je pense que la voie prise d'aller sur de la vidéoprotection localisée des équipements publics est une bonne chose. Je la soutiendrai évidemment.

On a également parlé tout à l'heure des effectifs de la Police nationale. Vous connaissez tous les comptes de notre pays. Je pense que nous n'avons malheureusement par les moyens d'embaucher des fonctionnaires de police supplémentaires. Je suis désolé, Monsieur Viceriat, il n'y a, là, rien de personnel, mais je vous rappelle quand même que c'est Nicolas Sarkozy qui a supprimé près de 13 000 postes. J'ai entendu 2 000, mais c'est 13 000 postes de policiers, de gendarmes dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Je pense que l'on paye aujourd'hui clairement cela.

Concernant l'éducation, nous devons accompagner la phase dite de rodage des nouveaux rythmes scolaires. Je comprends de ce qu'a dit Monsieur dans le public qu'il y a des difficultés. Je les reconnais bien évidemment. Il faut apporter des retouches, des modifications pour satisfaire les parents et le personnel éducatif. Rien n'est figé. C'est en faisant des remontées avec des données chiffrées que les responsables académiques pourront apporter des réponses. Il ne faut pas hésiter à le faire.

Il nous appartient d'améliorer les services rendus à la population en limitant, autant que faire se peut, le périmètre de la fiscalité locale. Il ne fait aucun doute que l'accueil d'entreprises sur le territoire et qu'une politique d'accompagnement efficace nous permettront d'augmenter le produit fiscal et de limiter la hausse des taux.

En termes de logements, je pense qu'il est évident qu'une réponse forte doit être apportée à la demande grandissante de nos concitoyens. Vous avez parlé de plus de 1 000 demandeurs de logements.

Je pense aussi qu'il faut avoir une politique d'anticipation sur les programmes futurs. Pour rappel, nous sommes à moins de 6 kilomètres de la ville de Paris et, de façon mécanique, notre ville sera à l'avenir de plus en plus demandée en raison du coût des loyers plus raisonnable que dans d'autres communes.

Pour conclure, j'aimerais dire que la situation que nous traversons nécessite évidemment de réinventer totalement la pratique politique. Les postures et les oppositions de principe renvoient une image totalement détestable du monde politique et des élus que nous sommes évidemment. Nous devons retourner vers une pratique saine et apaisée pour redonner confiance à nos concitoyens et mettre un terme à la hausse inquiétante de l'abstention dans les différents scrutins et nous en avons deux cette année.

Notre responsabilité en tant qu'élus de Gauche est d'aborder ce débat d'orientations budgétaires dans un état d'esprit tout à fait constructif. Nous examinerons donc avec beaucoup d'attention les propositions qui nous seront soumises pour statuer sur le vote du budget.

Notre seule priorité sera évidemment de participer à tout type de démarches visant à fournir un service public de qualité aux Chevillaises et aux Chevillais qui attendent beaucoup de leurs élus et ils ont évidemment raison.

Je vous remercie de votre attention.

Mme la MAIRE. – Merci, Qui d'autre ?

M. DELUCHAT. - Je viens d'entendre M. Ladjici. Je comprends qu'il défende la politique du Gouvernement. Je croyais entendre qu'il venait d'arriver : c'est un nouveau Gouvernement. Mais cela fait bientôt 3 ans ! Ce qui compte, ce n'est pas seulement les intentions, ce sont les résultats, ce sont les conséquences, c'est la vie des gens.

Je n'ai pas l'impression aujourd'hui que l'on soit sur la même planète.

Je vais venir sur un problème de fond. Je crois que ce sont les problèmes de fond qui conduisent la liste de toutes les dispositions et mesures à la Prévert que l'on peut citer.

Ne pas être d'accord sur le fond signifie que l'on est dans un choix de société différent de ce que l'on attend et des messages que l'on entend de la population.

Ce débat d'orientations budgétaires de ce jour a pour objet, dans l'environnement politique d'aujourd'hui, économique et social qui est celui que Mme la Maire a décrit et que vous avez rapporté vous-même tout à l'heure, Monsieur Ladjici, de déterminer des choix et donc les priorités de la majorité municipale.

Ce débat est atypique à plusieurs titres. Je m'explique.

Premièrement, c'est le premier budget de la mandature actuelle qui se trouve déjà handicapé par une impossibilité de traduire ses décisions dans une démarche prospective assurée. On ne sait pas ce que sera demain. Si on voit 2015, on ne sait pas ce que sera l'après.

Deuxièmement, personne ne sait ce que deviendra la commune, ses compétences, ses moyens financiers, en somme, son autonomie au 1^{er} janvier 2016. C'est quand même un peu ubuesque.

Troisièmement, l'année 2015 est la dernière année de construction budgétaire et donc de choix et de priorités pour la ville avant de plonger dans le flou artistique dans lequel le Gouvernement entraîne toutes les communes avec la métropole du grand Paris. On ne sait toujours pas où l'on va.

Quatrièmement, l'année 2015 est une année charnière pour laquelle nous devons définir nos choix en les inscrivant dans plusieurs hypothèses que nous pressentons sans en être totalement assurés.

C'est une équation excessivement compliquée à réaliser.

Il faut mesurer la difficulté à laquelle nous sommes confrontés. Depuis le temps que je suis élu, c'est la première fois que je vois une telle situation.

Une chose est certaine au moins : les communes n'auront plus la main dans tous les domaines de compétences qu'elles avaient auparavant mais aussi ne maîtriseront plus les moyens permettant de répondre à l'attente et aux besoins de nos concitoyens.

Tel est bien le sens, à notre avis, au sein de notre groupe, des enjeux de la prochaine mandature dans laquelle nous sommes élus pour six ans et dont nous risquons de sortir au minimum en ayant enlevé le haut et d'avoir commencé à ôter le bas. Nous serons à moitié nus.

Peut-être cela fait-il plaisir à certains !...

Ces choix gouvernementaux, qui sont inclus dans la réforme territoriale répondent, dans un air ambiant du moment où, la plupart du temps, ce sont des mensonges ou des contrevérités. Mais puisque c'est répété à longueur de journée, comme on l'a vu pour autre chose, les gens le croient.

Je m'explique.

Penser que supprimer des échelons de ce qu'ils appellent le millefeuille territorial reviendrait à faire des économies et serait plus efficace est le produit type du concept libéral.

Ce libéralisme-là visant à réduire le nombre des fonctionnaires (on en a parlé toute la soirée), à faire maigrir la Fonction publique (on vient de parler de RGPP, mais on peut aussi parler de modernisation. Les syndicalistes (tous ne sont pas des révolutionnaires) le disent tous, c'est la même chose. Il faut au moins les croire), vise à changer les institutions de la République héritées de la Révolution Française lesquelles ont fondé notre République qui s'appuie sur un triptyque : la commune, le département, l'État, la Nation.

Cette conception a été modifiée dans les années 60 en y rajoutant les régions. Depuis, les libéraux n'ont de cesse de vouloir modifier ce triptyque qui avait un sens : donner plus de prise à l'action locale qui doit avoir des aboutissements au niveau national, c'est-à-dire une vraie pyramide du bas vers le haut. Or, ce qui est proposé aujourd'hui, c'est du haut vers le bas. On nous dit et on exécute, sans écouter « les petits idiots » qui sont sur le terrain, les élus locaux. On dit « c'est cela » dans les bureaux avec les énarques : « c'est comme cela qu'il faut faire ! » Merci. C'est tout le contraire de la décentralisation, que j'ai connue à cette période où j'étais syndicaliste d'ailleurs, initiée par les lois de décentralisation dans les années 80 par la Gauche elle-même, qui s'appelaient les lois Defferre. C'est une recentralisation qui n'a plus rien à voir avec les origines de notre République dont on se prétend par ailleurs. Ce triptyque s'appelle maintenant territoire ou intercommunalité, région et Europe.

La commune a disparu. Finie la démocratie locale. Le département sera supprimé en 2020 dans les zones métropolitaines, maintenu ailleurs mais avec quelles compétences et moyens pour ce niveau si important pour les citoyens ? L'État n'existe plus et pour cause, puisque la souveraineté populaire ne compte plus et que ce sont les directives européennes antidémocratiques qui s'appliquent aux États.

C'est donc cette structure institutionnelle que l'on nous sert sans que les citoyens aient leur mot à dire. C'est cela leur démocratie.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, voyez les conséquences d'un tel changement de société, d'un tel bouleversement qui nie la nation et qui veut par ailleurs rassembler au sein de la République. Si les problèmes n'étaient pas si graves et inquiétants, on se croirait dans un mauvais film.

Eh bien, tout cela n'est pas exempt de notre débat d'aujourd'hui. Nous sommes bien d'accord qu'il faut mettre un terme à la dérive de notre société et aux actes qui sont perpétrés au nom du fanatisme et qui visent à combattre les droits des êtres humains, la démocratie et la liberté, tous ces actes que nous avons condamnés ensemble en janvier.

Nous avons donc à créer les conditions d'un vivre ensemble, d'une acceptation des différences qui, toutes, convergent pour une République laïque et sociale. Mais pour ce faire, à tous les niveaux, il faut agir et il y a besoin d'être au plus près des populations et donc de prendre des initiatives.

Quel lieu est le plus pertinent ? Nous affirmons que la commune qui incarne la cité, le vivre ensemble, le lien social, les intérêts communs, l'espace où chacune et chacun, jeunes ou plus âgés, de tout milieu social est l'institution qu'il faut préserver avec son autonomie d'action et de gestion. C'est ce moment-là qui est choisi pour nous couper les ailes. Ce long passage, je pense, est au cœur de nos échanges aujourd'hui.

Comment voulez-vous qu'il en soit autrement quand rien n'a changé dans la vie des gens depuis l'année dernière où nous disions déjà que le changement, c'est maintenant ?

Ce slogan a été un vœu pieux.

C'est l'austérité qui gagne toutes les couches de la société, qui touche les plus fragiles où le nombre de chômeurs progresse. Le coût de la vie pour tous est plus élevé. La corde qui se tend n'est pas loin de la rupture.

Cette rupture malheureusement, élections après élections, conduit nos compatriotes à se réfugier dans l'abstention ou le vote d'extrême-droite. Il ne suffit pas de sauter comme un cabri pour clamer que la politique gouvernementale portera ses fruits quand tous les indicateurs le confirment, tous les observateurs objectifs et non partisans le prévoient : cette politique-là va dans le mur.

Comment pourrait-il en être autrement quand c'est le programme du MEDEF qui est en parti mis en place ? Un MEDEF qui prend tout ce qu'on lui donne : le crédit impôt recherche, le crédit compétitivité, l'abaissement des charges pour les bas salaires et qui tirent toutes les conventions salariales vers le bas et la loi Macron qui pourrait être un summum (licenciement libre et non faussé) ! Je reprends : concurrence libre et non faussée, disons licenciement libre et non faussé, juridictions prud'homales données au pouvoir judiciaire : plus besoin d'élections comme pour la Sécurité Sociale et on y va... et on voudrait que les travailleurs prennent leurs responsabilités !

On leur enlève leurs responsabilités : travail le dimanche, libéralisation des professions, etc.

Un MEDEF qui, d'ailleurs, ne prend aucun risque, même pas celui de créer des emplois. Pourtant, c'est son rôle. Et les banques, que font-elles une fois qu'elles ont été renflouées par les États ? Que fait-on à cette finance pourtant tant décriée en 2012 ? Rien ou presque.

La Droite n'a pas réussi à aller si loin dans la décennie écoulée et ce serait un parti politique se réclamant de la Gauche qui viendrait faire ce boulot ? ! Ce n'est pas étonnant quand on ne parle plus à la classe ouvrière, quand tout est guidé par les lobbyistes ou par Bruxelles.

Mais attention, les peuples peuvent réagir et l'exemple de la Grèce nous porte. Il peut donc y avoir, il doit y avoir une autre construction européenne. Les patrons du CAC 40 se portent bien.

En 2014, ils ont versé 56 milliards de dividendes à leurs actionnaires.

Et voyez-vous, pas loin de chez nous, les salariés de L'OREAL se mettent en grève avec leurs organisations syndicales pour pouvoir bénéficier d'une part du gâteau, eux, qui sont le cœur de l'entreprise.

Nous confirmons qu'il y a de l'argent et qu'il faut le redistribuer. C'est bien dans ce contexte que la ville, tel que l'a annoncé Mme la Maire, a préparé son budget 2015.

Budget qui, malgré la baisse continue des dotations de l'État, l'augmentation de la péréquation horizontale, va pouvoir être déployé dans différents secteurs et traduire les orientations prises dans le programme municipal que nous portons et que les Chevillais nous ont demandé de mettre en œuvre.

Ces possibilités, nous les devons aux actions et aux choix pratiqués pour ne parler que de la dernière période, dans la décennie écoulée, tant nous pressentions les coups qui pouvaient nous étrangler. Certaines idées sont tenaces.

Je confirme que la ville dispose encore d'un bon budget pour 2015 qui lui permet de faire face aux baisses de recettes de l'État et aux recettes ponctionnées par la péréquation car elle a développé une politique dynamique en matière économique et pris les rênes de projets de réhabilitation de quartiers pour un mieux-être et un mieux vivre des Chevillais.

Nonobstant ce qui se passera ensuite, 2015 est une année charnière où tout est en place pour que nous puissions anticiper une partie des hypothèses à venir.

Or, comme tout est encore fluctuant d'une part, comme cela peut aussi changer si les citoyens s'en emparent d'autre part, nous approuvons aussi les propositions contenues dans le rapport de présentation et développées par Mme la Maire.

Mme la MAIRE. - Merci. Renaud Roux ?

M. ROUX. - Merci Madame la Maire.

Je n'avais pas particulièrement prévu d'intervenir à ce moment-là du débat mais je vais un peu rebondir sur ce que j'ai entendu.

J'ai entendu de ta part Yacine : « on, nous », je ne savais pas que tu avais été nommé membre du Gouvernement. C'est une annonce, je tiens à être le premier à te féliciter. Je te le dis amicalement, en blaguant, pour commencer mon propos afin qu'il ne soit pas trop lourd.

On peut appartenir à une formation politique. Une forme de solidarité s'exerce, mais je pense que cette solidarité se confronte à la réalité, à ce que les gens vivent, à ce que nous vivons puisque, comme on l'a dit tout à l'heure, nous sommes des élus locaux ancrés dans la réalité avec les mêmes problèmes que les autres Chevillais. La situation que tu nous as décrite semble être idyllique. Malheureusement, ce n'est pas celle que nous constatons au quotidien, ce n'est pas celle que les Chevillais constatent au quotidien. D'ailleurs, on ne voit pas de manifestation spontanée de joie des classes populaires notamment lorsqu'elles sont sorties de l'impôt sur le revenu alors que, 2 ans avant, on les avait plongées dans l'impôt sur le revenu.

Il y a une forme d'amateurisme dans la politique fiscale du Gouvernement depuis le début de son mandat. En réalité, les promesses de 2012 n'ont pas été tenues et sont bien loin de l'être.

Où est passée la grande réforme fiscale promise par le candidat François Hollande ? Thomas Piketty, l'économiste français qui a sorti un best-seller vendu à plus d'un million d'exemplaires dans le monde, était samedi soir sur le plateau de France 2 pour exprimer sa déception, lui qui a été un des conseillers du candidat François Hollande, concernant une possible réforme fiscale qui n'est pas venue et qui ne verra jamais sans doute le jour.

Tu parlais également de fraudes fiscales, on ne peut pas considérer la lutte contre la fraude fiscale, les quelques repentis qui ont tapé à la porte de Bercy suite à la liste apportée par un informaticien d'une banque suisse - là, c'est vraiment le cadeau qui vous tombe dans les bras - quand dans le même temps Pierre Moscovici, en janvier 2014, alors ministre de l'économie avant qu'il ne soit promu, décide de retirer de la liste noire des paradis fiscaux deux des plus importants, à savoir Jersey et les Bermudes.

Sans doute, cela a un rapport avec le fait que la BNP et d'autres grandes banques et assurances françaises aient des filiales dans ces paradis fiscaux. On voit que les lobbyistes et notamment à Bercy ont bien fait leur travail. Encore faut-il avoir en face une oreille attentive aux lobbyistes.

On a beaucoup parlé de la baisse de la dépense publique. Même si la dépense publique doit être contrôlée puisque c'est quelque chose d'important, en réalité, ce n'est pas le seul levier, on l'a vu. Le scandale de HSBC, Stéphanie l'a évoqué, de ces derniers jours montre qu'il y a énormément d'argent et qu'une masse considérable est soustraite à la solidarité nationale chaque année. Cet argent suffirait à boucher le trou de la Sécurité Sociale, à équilibrer les caisses de retraite. Tu parles de dogmes. La baisse des dépenses publiques et le discours sur le coût du travail en sont deux savoureux.

En revanche, on n'aborde jamais la question du coût du capital, ce que vient de dire André : 56 milliards de dividendes versés aux entreprises du CAC 40 cette année, soit + 30 % par rapport à

l'année dernière.

Pour conclure, je voudrais dire qu'effectivement c'est la crise, c'est l'austérité parce qu'on peut jouer sur les mots (austérité, rigueur), mais ce n'est pas la crise et l'austérité pour tout le monde.

Mme REGINA. - Moi aussi, je souhaite répondre à M. Ladjici.

J'ai été étonnée de votre intervention.

Je ne savais pas que l'on allait parler du budget de l'État ce soir.

Je vous ai beaucoup entendu parler de chiffres. J'avoue que, quand j'entends parler de chiffres, je décroche sauf quand j'entends parler de l'humain. Or, je n'ai pas entendu parler de l'humain.

En ce qui concerne les Chevillais, j'ai deux remarques à faire sur votre intervention. Je ne vais pas relancer le débat sur la délinquance mais lorsque je vous entends dire que les caméras de vidéosurveillance aux abords des équipements municipaux sont une bonne chose, d'une part, et que, d'autre part, de toute façon, on n'a pas d'argent pour avoir des flics supplémentaires... bon... très bien. Quand je vous entends parler de l'aménagement des rythmes scolaires pour soulager les parents et les animateurs, je croyais que ces rythmes scolaires avaient été aménagés pour le bien-être des enfants.

M. VICERIAT. - J'ai une suggestion à vous faire ce soir.

Nous sommes à Chevilly-Larue, en séance de Conseil municipal, pourrait-on parler de Chevilly-Larue ? Parce que cela fait quand même longtemps que l'on parle de la politique nationale, que chacun réagit. J'ai l'impression d'être à la fac par moments et d'écouter des analystes économiques. C'est extrêmement intéressant, cela me passionne, mais pourrait-on revenir à Chevilly-Larue ?

Merci.

Mme la MAIRE. - Accessoirement, on ne vit pas complètement déconnecté du monde du réel. On vit notamment dans une économie et un monde institutionnel qui produit des décisions qui vont avoir un impact très important sur l'évolution des finances de la commune. Je ne partage donc pas cette proposition qui a le mérite d'exister toutefois.

Je crois qu'il faut quand même bien que l'on prenne la mesure qu'une commune ne peut pas se gérer indépendamment de tout ce qui se passe autour. Nous ne sommes pas dans un îlot qui serait surprotégé du reste du monde.

Je pense que la mise en perspective au regard du contexte dans lequel on évolue n'est pas si inintéressante que cela.

M. VICERIAT. - Je suis d'accord mais quand on en vient à parler de la politique dans le Doubs ou d'ailleurs et pourquoi pas de l'autre bout du monde, on s'éloigne tout de même de Chevilly-Larue.

Mme RIGAUD. - Je vais intervenir au nom des socialistes de la majorité.

Le DOB est toujours un moment privilégié de la démocratie participative, ce qui nous permet d'avoir une vision cohérente des futurs budgets et des projets de la ville.

Cela permet aussi de se démarquer un peu dans le sens où on peut être d'accord sur le plan local même si des divergences peuvent exister au plan national.

Pour revenir à Chevilly-Larue, nous voyons que la réduction, sans précédent, des aides aux collectivités territoriales, les différentes réformes sur les territoires (rythme scolaire), toutes ces mesures, toutes ces réformes sont des décisions qui vont impacter les finances de la ville. D'après tout le travail que l'on a fait en commissions, on voit que l'avenir est assez incertain à partir de 2016, étant donné que la ville, à l'heure actuelle, ne dispose pas de la maîtrise de tous les leviers.

Je ne vais pas revenir sur tout ce que Mme la Maire a dit tout à l'heure sur les projets, sur la façon de gérer la ville, aux décisions qui ont été prises avant. On abonde un peu dans son sens par rapport à la tenue financière de la ville. On ne peut que se féliciter par rapport aux décisions qui ont été prises avant.

Le niveau d'endettement est raisonnable par rapport à celui des villes de la même strate. Nous soulignons le bon niveau d'investissements, les efforts réalisés pour attirer des entreprises sur notre territoire. Ce sont des résultats dont on ne peut que se féliciter.

Évidemment, en faisant partie de la majorité, nous souscrivons aux projets.

Juste un petit bémol au regard de ce qui s'est passé. Ici tout le monde a fait référence aux événements intervenus au mois de janvier. On pense que l'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé. Je pense que, comme le disait Stéphanie tout à l'heure, par rapport à la vie ensemble dans la ville, une attention particulière devra aussi être apportée au mieux vivre ensemble, au nouveau mode de cohabitation des populations dans nos quartiers, au mode d'intégration des populations en difficulté, à la tolérance. C'est ensemble que l'on pense que l'on peut trouver des solutions pour que ces populations ne subissent pas une forme de crise : une crise sociale par rapport à leur problème économique et financier et une crise de la sécurité par rapport à tous les problèmes qui peuvent se poser et qui peuvent être posés par rapport à ces populations.

De même qu'il y a eu une mobilisation autour de l'école, autour des rythmes scolaires, du projet éducatif, des actions que l'on peut qualifier de régaliennes, de l'État, on pense que la municipalité peut aussi, dans certains cas s'investir - et elle le fait, je n'en doute pas - autant autour du vivre ensemble.

On est dans la majorité, on accompagne. On est aussi une force de proposition pour arriver à apporter notre petite touche dans ce futur budget que nous allons approuver et auquel nous adhérons.

Merci.

M. PHALIPPOU. - Je voudrais intervenir au nom des élus communistes et partenaires en remplacement de Nora, Présidente du groupe, absente pour un problème de santé.

Je voudrais rappeler que les politiques nationales ont un impact important sur nos politiques locales et les décisions qui sont prises au plus haut niveau de l'État ont des répercussions directes sur notre vie de tous les jours.

On a évoqué plusieurs sujets : la police, la démission des effectifs de police, cela a des implications directes sur notre quotidien.

Les décisions budgétaires, c'est le débat de ce soir, les réductions de dotations de l'État ont des implications directes sur notre vie de tous les jours.

La réaction que l'on doit avoir est une réaction de solidarité parce que ce sont des choses que l'on doit mettre en œuvre pour que, justement, les Chevillais puissent vivre ensemble. C'est l'objet de l'action communale.

Dans ce cadre, les décisions prises aujourd'hui auront des conséquences importantes.

Il y a plusieurs choses, j'en ai parlé :

- l'impact assez fort de la réduction des dotations de l'État puisque, sur 2015, pas loin de 800 à 900 000 € vont être ponctionnés sur le budget de la commune et, là, on parle bien de la commune. Cette décision de l'État se traduit sur notre budget pour 2015. Ce sera pire les années suivantes.

Jusqu'à présent, l'équipe municipale en place et les services municipaux ont su utiliser les différents

leviers qui étaient à leur disposition pour réagir sur les différentes choses qui se sont déroulées, les différentes entraves qui ont été mises en place sur les budgets communaux.

Les courbes exposées par Mme la Maire tout à l'heure ont montré la manière dont on a réagi à l'égard des différents impacts qu'avaient ces décisions nationales sur nos politiques locales.

- une chose importante : la modification des fonds de péréquation. Mme la Maire en a parlé tout à l'heure. Il ne faut pas dire que l'on ne veut pas qu'il n'y ait pas de péréquation, néanmoins on ne sait pas trop comment vont être mis en place les modes de calculs. Il faudra être attentif de manière que les choix et les critères de ces péréquations soient les bons et qu'il n'y ait pas de déséquilibre entre les différentes communes.

Il faudra que l'on soit attentif à ces différents éléments pour essayer de conserver un certain nombre de choses notamment par rapport aux actions que l'on mène.

Dans ce cadre, la commune, la municipalité a mis en place des actions au travers de différents partenaires notamment pour améliorer le cadre de vie des Chevillais. Je fais référence à l'opération Anatole France au travers des actions avec Valophis, au réaménagement de la zone des Sorbiers. Tous ces éléments permettent de mettre en place des actions qui améliorent la vie des Chevillais sans que cela coûte forcément très cher à la commune.

Il y a des inquiétudes, mais on voit bien que nous avons les moyens de mener des actions qui nous permettent de garder espoir pour l'avenir et de continuer à agir pour notre commune malgré les décisions prises par l'État qui nous touchent directement.

L'équipe municipale en place a réussi à faire venir sur notre territoire un certain nombre d'entreprises. On a réussi à montrer que l'on était une ville attractive. Cette attractivité a permis d'amener des résultats financiers à la commune, qui nous permettent d'améliorer la vie des Chevillais.

Comme quoi on peut trouver un équilibre entre le privé et le public sans forcément dire qu'un est meilleur que l'autre.

On rend des services de qualité à Chevilly. Il faut essayer de se battre pour que cela continue dans ce sens, au service des Chevillais.

Merci.

M. LADJICI. - Je prends la parole mais je n'ai pas envie de faire de quelconque polémique. Je pense que l'heure est suffisamment grave pour que l'on se permette de jouer à des jeux politiques.

Hermine, je te le dis en toute amitié, aujourd'hui le groupe socialiste est dans l'opposition. On ne peut pas se réclamer du groupe socialiste de la majorité. Il y a eu une élection municipale que nous n'avons pas remportée, on en a pris acte, mais on est dans l'opposition. Je n'ai vraiment pas envie d'aller sur ce terrain, il faut un peu de pudeur, un peu de sérieux. Il faut éviter de jouer à ces jeux de confusion, ce sont des jeux dangereux qui sèment le trouble auprès de nos concitoyens. Que chacun reste à sa place, il n'y a pas eu de recomposition du Conseil municipal. Le groupe socialiste est dans l'opposition. Des gens se réclament du socialisme, je peux tout à fait le respecter, mais il faut à tout prix éviter de semer la confusion.

Monsieur Deluchat, vous avez parlé d'austérité. Malheureusement, je pense que l'on n'aura pas le temps d'aborder tous les points soulevés, tous aussi intéressants les uns que les autres. Je vous invite à aller en Grèce puisque vous en avez parlé. L'austérité en Grèce, c'est une diminution de salaire des fonctionnaires de l'État de 20, 30, 40, 50 %. Ce que nous vivons en France, c'est la rigueur.

Si vous allez passer vos vacances en Grèce, posez la question aux Grecs pour savoir ce qu'ils vivent réellement. Certains disent qu'on leur coupe l'électricité parce qu'ils n'ont plus les moyens de

subvenir à leurs charges. Il ne faut pas tout mélanger. Je respecte votre point de vue.

Vous parliez aussi de classe ouvrière. Vous dites que le parti socialiste ou le Gouvernement ne parle pas suffisamment à la classe ouvrière. Évidemment, le Parti qui récupère tous les mécontentements, toutes les insatisfactions de la classe ouvrière est le Front National. Je suis triste à l'idée de savoir cela.

Votre parti, avec les déclarations que vous faites notamment sur l'austérité, ne vous a pas permis de parler à la classe ouvrière. Nous sommes entre nous, mais il faut le dire.

Dans le Doubs, le Front de Gauche ne fait malheureusement que 3 % dans une élection législative dans une circonscription essentiellement ouvrière. Je le regrette évidemment mais il faut dire les choses telles qu'elles sont.

C'est le Front national aujourd'hui qui parle aux ouvriers parce que nous n'avons pas réussi à leur parler. J'assume évidemment ma part de responsabilité en tant que militant politique.

Pour répondre à Renaud Roux qui s'étonnait de mon intervention et qui se posait la question quant à ma participation au Gouvernement, je pense qu'il faut être un peu sérieux. On peut s'amuser, on est dans un contexte particulier, mais il faut être sérieux. Si j'ai fait mon intervention, c'est pour expliquer les choses telles que je les vois.

On peut évidemment avoir des différences d'appréciation, c'est sein pour notre démocratie, mais on est là pour expliquer les choses et essayer, vu que des citoyens sont avec nous ce soir, d'apporter un éclairage différent. Ceci dit, en termes de participation au Gouvernement, j'aurais souhaité que votre formation y participe.

Regardez ce qu'a fait Jean-Michel Baylet du parti Radical de gauche.

Qui a des difficultés avec le Premier ministre ? Qui a des difficultés avec le Président de la République ?

Force est de constater que, parce qu'il se met autour de la table pour discuter, il a réussi à obtenir des choses comme la non-suppression des départements. On arrive à faire certaines choses quand on est à la table des discussions.

Je suis désolé Monsieur Deluchat, Jean-Luc Mélenchon ne peut pas discuter. Il est dans la politique du pire. Il est dans : je suis contre les socialistes, je suis contre ce que vous proposez.

À un moment donné, il faut se mettre autour de la table et mettre de côté les divergences que l'on peut avoir car il y a des gens qui vivent mal dans notre pays, des gens à qui l'on doit rendre des comptes.

Je suis triste de voir des gens en difficulté quand je me promène dans Chevilly-Larue. Je ne veux pas être responsable d'une quelconque division. Je suis prêt à discuter avec tout le monde.

Il faut que tous les partis qui sont sur la scène politique adoptent ce type de comportement. Je suis prêt à discuter avec l'UMP, avec le Modem, avec l'UDI mais je refuse de discuter avec le Front National. C'est le seul parti avec lequel je refuse de travailler, mais nous nous trouvons dans une époque particulière où les partis extrémistes sont aux portes du pouvoir. Il faut avoir une autre conception de la politique, il faut venir autour de la table et voir comment dégager des solutions communes.

Je termine avec ma collègue Charlotte Régina qui me parlait d'humain. L'humain d'abord : oui, c'est une belle notion mais lorsque vous donnez 350 € d'impôts en moins, moins 700 € aux Françaises et aux Français, c'est un acte d'humanité parce que vous leur permettez de mieux se loger, de mieux subvenir aux besoins de leur famille, de peut-être partir en vacances. C'est cela l'humain.

Je suis désolée, je me suis attardé sur les chiffres, mais on est dans un débat d'orientations budgétaires. Je suis ouvert au débat. On pourra parler d'humain, mais voilà deux chiffres qui témoignent du fait que nous nous intéressons évidemment à cet aspect.

Sur les rythmes scolaires, il n'y a pas de réforme parfaite. Bien sûr, c'est une réforme qui est amenée à vivre, à être modifiée, qui est amenée à prendre en considération les retours du terrain. Cette réforme a été faite avant tout pour les enfants sur les recommandations de spécialistes. Elle n'est pas parfaite mais elle est, comme je le disais à l'instant, amenée à vivre.

M. HERVY. - Renaud Roux, tu étais en dessous de la vérité, ce n'est pas à un ministre que nous avons à faire, c'est au chef du Gouvernement ! On a fait le tour de la question.

Je voudrais vous dire quelque chose, Monsieur Ladjici, le plus sérieusement du monde, sur le Front National.

D'abord, je commence à être irrité de lire et d'entendre dans cette assemblée et dans la presse municipale l'expression partis extrémistes.

Il y a une rhétorique du vocabulaire politique dominant en France, que vous n'ignorez pas, qui consiste à essayer de mettre dans le même bain les fascistes du Front national, les communistes et ceux qui se reconnaissent dans les formations politiques anti-libérales.

C'est une vieille rhétorique qui a d'ailleurs abouti à l'adoption par le Conseil européen d'un document qui renvoie dos à dos le fascisme et le communisme comme les pires maux que l'humanité n'aurait jamais eu à subir et qui déclare que ces deux tendances politiques sont incompatibles avec les démocraties d'Europe occidentale.

Je vous le dis une bonne fois, mais s'il le faut il y aura d'autres réactions, je ne souhaite pas que, dans cette assemblée, on utilise une terminologie utilisée idéologiquement pour nous mettre dans le camp des dictateurs. Je veux que ce soit clair entre nous.

Cela fait plusieurs fois et encore ce soir.

Sur la question du Front National, je serai très rapide. Pourquoi les gens qui ont peu de perspectives, peu de moyens et qui vivent dans la difficulté quotidienne, la souffrance de différentes façons se disent aujourd'hui : pourquoi ne pas utiliser le vote Front National ?

Il y a une raison à cela. Depuis 30 ans, les Gouvernements qui se succèdent à la tête des affaires politiques dans notre pays ne règlent pas les problèmes des gens du peuple et font la politique des forces de l'argent, tous, sans exception. Depuis 30 ans, c'est comme cela que cela se passe.

Les gens ont essayé différentes solutions. Ils se sont laissé berné par le discours populiste de Nicolas Sarkozy qui ont voté pour lui. Ils ont vu que leur situation et celle du pays se dégradaient à la vitesse V. Ils se sont dit qu'ils allaient essayer de l'autre côté, la Gauche. En plus, on nous met dedans alors que l'on n'est pas en annexe ! Avec la Gauche, leur situation continue de se dégrader.

Tout à l'heure, une diapositive vous montrait, en 5 ans, une dégradation du pouvoir d'achat de 1 500 € en moyenne pour les Français. Ce n'est pas pour cela qu'ils ont voté à Gauche. Ils n'ont pas voté à Gauche pour subir tout ce qu'ils subissent aujourd'hui : l'augmentation des loyers, quoique vous en disiez, l'augmentation des impôts par des biais détournés, quand ce n'est pas sur les cotisations sociales. Un retraité qui vient de recevoir la notification de sa pension me disait ce week-end qu'il perdait 60 € par mois. La logique, c'est la revalorisation en fonction de l'inflation pour les retraites. 60 € en moins par mois... il n'est pas content.

On a affaire à des gens qui ont placé tous leurs espoirs dans les différentes forces politiques de ce pays pour essayer de se sortir des difficultés et qui, chaque fois, ont été trompés et déçus. Comme il n'y a pas de perspective politique de véritable changement de société dans notre pays, ils ne voient

pas qu'il puisse y avoir une issue différente que les choix qu'ils ont faits. Ces gens, très divers et complètement « paumés » aujourd'hui, sont sous l'influence du discours populiste démagogique du Front national. Quand ils entendent un Front National qui leur dit qu'il est antisystème, qu'il va s'attaquer aux riches, qu'il va changer l'Europe de l'injustice, qu'il va combattre les inégalités, tout ce que la Gauche devrait faire et ne fait pas, ils se font piéger. La faute à qui ?

Il faut quand même balayer devant sa porte.

Il faudra quand même bien se livrer à l'analyse critique des politiques menées dans ce pays et des responsabilités des uns et des autres sur la montée du Front National.

Ce n'est pas nous qui avons ouvert au Front National les portes de la télévision publique à la fin des années 90. Un dirigeant a pris cette décision à ce moment-là. Ce n'est pas nous qui l'avons banalisé dans les médias comme il l'est aujourd'hui. Ce n'est pas nous qui avons écrit dans un livre autobiographique à grande diffusion : le Front National est la chance historique des Socialistes, c'est un ancien Premier Ministre !

Nous sommes maintenant tous dans la mélasse avec cette question, tous. L'UMP n'arrive plus à « se dépatouiller » de ses contradictions, le Parti Socialiste joue avec le feu, excusez-moi de vous de dire, au-delà du rassemblement républicain qui a eu ses raisons et son moment. Et nous, nous avons une parole qui ne porte plus parce que les gens souffrent trop et ils nous mettent dans le même bain que vous alors que nous préconisons une autre approche de la situation économique et sociale de notre pays et des solutions effectives.

Je vais en dire un mot très rapidement.

La souffrance des gens : il faut que l'on soit capable de leur dire qu'elle a des causes et donc des solutions.

La diapositive n° 5 était très bien, si on pouvait la remettre. Merci.

Pendant 20 ou 30 ans, les politiques économiques et sociales ont consisté à prendre dans la poche des travailleurs, dans la poche des collectivités territoriales, dans la poche des retraités et des assurés sociaux, l'argent qui avait été gagné par le travail pour le transférer dans la sphère financière, dans la sphère du capital, dans la sphère des actionnaires.

Ces deux courbes sont très significatives. Elles expliquent, mieux que tous les longs discours, le sens de l'économie capitaliste dans notre pays et en Europe.

C'est cela la cause des difficultés. C'est le transfert massif de richesses des collectivités publiques et des citoyens de ce pays dans la poche de ceux qui ont déjà beaucoup d'argent, qui en avaient déjà beaucoup et qui en ont de plus en plus.

Il résulte de cela une bulle financière permanente qui fait qu'il est de plus en plus difficile d'assurer une rentabilité satisfaisante de tous ces capitaux ainsi accumulés.

Il ne reste que deux solutions pour que les capitalistes qui ont accumulé ces immenses richesses puissent continuer à dégager du bénéfice dans des proportions qui leur conviennent.

La première solution est de détruire des pans entiers de l'économie, que ce soit par le biais de la finance, par celui de capacités de production ou par celui de l'économie nationale entière. Ils détruisent la Grèce, ils détruisent l'Espagne, ils détruisent l'Irlande.

L'autre solution est de renforcer les politiques d'austérité qui existaient déjà ou d'en créer là où il n'y en avait pas en allant prendre l'argent, comme disait Talleyrand, là où il est dans la poche des pauvres parce qu'ils sont les plus nombreux : cette lâcheté qui consiste à frapper ceux qui ne comprennent pas l'économie pour enrichir ceux qui la dominent. C'est comme cela que fonctionne notre politique économique aujourd'hui. C'est très simple à expliquer.

La raison pour laquelle nous sommes dans la difficulté pour élaborer notre budget actuellement est directement liée à cela.

François Hollande n'a pas fait mystère de l'orientation qu'il voulait donner à la gestion des collectivités territoriales au début de son mandat. Il a tenu un discours à Limoges pendant sa campagne électorale ou tout de suite après, je ne sais plus, un discours dans lequel il disait : il faudra que les collectivités territoriales de ce pays acceptent de dépenser moins et, de toute façon, nous allons les y forcer.

C'est quoi dépenser moins dans les collectivités territoriales ? C'est dépenser moins pour les collèges, moins pour les écoles, pour les centres de loisirs, pour la culture, pour le sport, pour le soutien social, pour le logement, c'est cela dépenser moins. Tout ce qui est utile, tout ce qui crée de la valeur sociale et économique.

Le premier des leviers qui nous restent entre les mains, Stéphanie l'a expliqué tout à l'heure, est celui qui consiste à commencer à baisser l'investissement pour maintenir le niveau de service public local.

Quelles en sont les conséquences ? Les entreprises des travaux publics et du bâtiment dans la région Île-de-France ont « laissé sur le carreau » 15 000 emplois l'année dernière pour cette raison. Les patrons du secteur du BTP avec lesquels j'ai discuté en début d'année compte tenu de mes fonctions, qui sont venu voir les investissements qu'allait mettre en perspective le département pour l'année qui vient, me disent tous : nous avons commencé à « tailler » massivement dans les effectifs. S'il n'y a pas un redressement de l'investissement public local, ce sera à nouveau 15 000 emplois de moins dans notre secteur en 2015.

15 000 emplois de moins, ce sont des chômeurs en plus, ce sont des cotisations sociales qui n'entrent pas, ce sont des impôts que l'on ne paye pas, c'est de la consommation qui ne va pas dans les commerces, dans l'activité économique quotidienne, c'est de l'argent qui ne sera pas à l'épargne pour les investissements des ménages.

C'est ce que cela veut dire concrètement.

C'est complètement antiéconomique.

Depuis les lois de décentralisation de 1983, les collectivités territoriales dans ce pays ont créé beaucoup de richesses là où l'État précédemment était indigent.

Il suffit de voir dans quel état était le parc des collèges en France.

Nous avons créé beaucoup de richesses, beaucoup de services, beaucoup de bien-être, et, aujourd'hui, on nous dit : on coupe. Pourquoi ? Pour prendre notre part du redressement des comptes de la Nation. On n'a rien à redresser, on n'a pas fait de dette.

Les 10 % de la dette nationale, c'est l'emprunt courant qui sert à financer les investissements courants. Ce n'est pas de la dette. Les collectivités n'en ont pas.

C'est l'État qui a une dette, c'est la Sécurité Sociale qui a de la dette. Elle est obligée d'emprunter sur les marchés financiers pour financer son équilibre budgétaire alors que, pendant ce temps, des patrons ne payent pas les cotisations sociales qu'ils doivent à la Sécurité Sociale et, en plus, on fait une loi de financement de la Sécurité Sociale qui leur diminue encore les cotisations qu'ils doivent verser.

Quand on fait le bilan de tout cela, cela représente exactement le besoin de financement de la Sécurité Sociale.

Pourquoi ne payent-ils pas ? Pourquoi on va mettre le petit artisan au tribunal quand il a 3 mois de défaillance de paiement de l'URSSAF et des Assédic ?

Voilà la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

On prend 11 Md€ dans les caisses des collectivités locales pour financer la dette, mais cette dette est illégitime.

Comment se fait-il que, dans les caisses de l'État français il y a 30 Md€ de dette grecque ? Comment se fait-il que la principale banque des collectivités territoriales en France a coulé ? C'est parce qu'elle est allée s'amuser à titriser de la dette grecque à 6 % par an qui n'a jamais été payée à ce taux-là évidemment ! Que fait-on avec de la dette grecque dans le budget de l'État français ? C'est n'importe quoi. On a pris la dette grecque qui était dans les banques que la Grèce ne pouvait plus rembourser aux banques parce qu'elle était prohibitive et on l'a transférée dans les budgets des États et dans le fonds de solidarité sorti du chapeau commun d'Angela Merkel et de François Hollande.

On a recyclé la dette des banques pour que les banques s'en sortent bien.

N'empêche que, pendant 10 ans, ces banques ont encaissé les dividendes de la dette grecque. Mieux que cela encore, nous avons procuré des marchés d'armement avec l'armement français à la Grèce, que les gouvernements, irresponsables, ont financé avec de l'argent emprunté à fort taux sur les marchés financiers. Il faudrait que l'on prenne notre part du redressement de cette imbécillité ?... Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Il faut expliquer tout cela aux gens, ils ne savent pas.

Je prends l'exemple de la dette, on pourrait en prendre d'autres.

Vous nous parlez de fraude fiscale. C'est extraordinaire, on installe comme Président de la Commission européenne le chef des fraudeurs en Europe ! Le chef des fraudeurs en Europe !... Juste avant son installation, il fait adopter par les pays de l'Union européenne la sanctuarisation du Luxembourg comme pays officiel de la fraude fiscale généralisée !...

Vous me parlez de lutte contre la fraude fiscale, mais c'est à mourir de rire...

Le stock de fraude fiscale actuel s'élève à 84 Md€. Il n'est pas bon de réduire le nombre de fonctionnaire. Embauchons 1 000 fonctionnaires à la Direction générale des finances publiques. 1 000... Ils nous coûteront 30 M€ par an mais on leur donne une mission, celle d'aller chercher les 84 Md€ des truands qui dirigent notre économie et notre État et qui ont accumulé cette fraude fiscale dans les paradis fiscaux. Des HSBC, il y en a des dizaines, en Suisse, au Luxembourg et dans les paradis dont on parlait tout à l'heure.

Là, on fera du rendement, Ce sera autre chose que les 11 Md€ que l'on va prendre dans la poche des communes que l'on va mettre dans des difficultés innombrables vis-à-vis de leurs habitants alors qu'il y a besoin de soutien social en ce moment.

Voilà ce que j'avais à vous dire sur le sens de la politique économique qui est menée actuellement, une politique d'austérité effectivement, parce que l'on réduit les salaires (1 500 € en 5 ans), on réduit les moyens des collectivités territoriales, on réduit la dépense sociale utile qui est nécessaire pour avoir une croissance économique saine et on draine toutes les richesses de la société pour sauver les actionnaires, les banques et, en plus, on n'a même pas le droit d'emprunter directement à la banque centrale européenne qui, elle, prête à 0,5 % aux banques des marchés financiers. Les États sont obligés de passer par ces banques privées à 1,5, 2, 3 % pour financer leurs propres affaires.

Vous voulez que nous prenions notre part de ce redressement ? Mais non ! Nous protestons. Nous sommes en désaccord total et disons que ceci est une politique de classe et une politique de classe directement dirigée contre les intérêts de notre peuple et de notre économie. Nous ne l'accepterons pas.

Là-dessus, il y a entre nous une divergence importante qui n'exclut pas que l'on discute sur la façon dont la commune est gérée et les choix qu'il faut faire. Il est important que ce débat ait lieu y

compris dans les Conseils municipaux parce qu'il faut que l'on y voie tous clair dans ces affaires.

M. TAUPIN. - Je ne voulais pas intervenir après Christian Hervy ! C'est difficile !

Pour en revenir au débat sur les orientations budgétaires de Chevilly-Larue et en lien avec les débats nationaux, je crois qu'il y en a plusieurs, je suis en partie d'accord avec ce que Yacine Ladjici a dit dans sa première intervention notamment sur le souci de l'État de limiter les dépenses publiques ou de les gérer et donc d'agir d'une certaine manière dans ce sens. Je souscris à sa vision des choses.

J'ai une vision plutôt modeste de l'économie, en tout cas la vision de gérer les choses avec rigueur, pas austérité mais rigueur.

Une démarche de l'État peut être intéressante. Tout dépend des conséquences que cela peut avoir sur la population, la vie des gens et les collectivités. Si les résultats sont positifs et que cela permet à tout le monde de pouvoir vivre dans des meilleures conditions, tant mieux, mais ce n'est pas ce que l'on observe depuis deux ans. Je peux néanmoins considérer que les choses ne se font pas en un tour de main.

Concernant les orientations budgétaires développées par Mme la Maire au début du Conseil municipal, je suis bien sûr dans la majorité municipale et je suis en accord avec les orientations développées, tout particulièrement sur les questions liées à ma délégation qui est celle du développement économique et du développement durable.

La volonté de notre ville d'attirer des entreprises, de créer des emplois... D'avoir inventé de donner accès à l'emploi à des Chevillaises et des Chevillais un élément important.

On mène une grande action notamment avec le 94, avec la mission locale, avec le comité de bassin d'emploi pour favoriser les démarches d'insertion par l'emploi. C'est un élément important bien que nous soyons dans une ville où le taux de chômage reste très important alors que nous sommes sur un territoire, celui du pôle d'Orly, un bassin d'emploi où beaucoup d'entreprises sont installées. Cela ne profite pas toujours malheureusement aux habitants du secteur.

Le développement durable est un élément très important dans notre société. Pour parler de politique nationale, même internationale, la France va accueillir en novembre la COP 21, une conférence internationale pour limiter les gaz à effet de serre et agir contre le changement climatique.

À l'échelle du territoire de la ville de Chevilly-Larue, depuis de longues années avec la géothermie et des actions comment la mise en place de l'Agenda 21 en 2010, nous prenons notre part dans cette volonté de réduire les gaz à effet de serre, de lutter contre le changement climatique.

L'action de l'Agenda 21 se termine en 2015. Eu cours de 2015, nous ferons un bilan de cet Agenda pour une nouvelle saison à partir de 2016, nous en avons déjà discuté lors d'un précédent Conseil municipal.

Nous sommes sur un territoire qui est aussi en lien avec l'environnement. On parlait tout à l'heure de la réforme territoriale.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec les développements exposés par André Deluchat sur la réforme territoriale. Je pense que cela peut avoir une volonté, certes, de limiter les dépenses publiques et...

M. HERVY. - Il n'y a pas besoin.

M. TAUPIN. - Peu importe.

J'ai un souci en termes de démocratie de voir comment notre société peut s'organiser. L'organisation du territoire est un élément de cette organisation à condition que ce soit une organisation démocratique. Ce n'est pas forcément le cas avec la réforme telle qu'elle est mise en place puisqu'on

est encore sur un système de délégation de pouvoir. Le principe de régionaliser l'espace et le territoire via la limitation du nombre de régions, mais aussi la métropole du Grand Paris et la mise en place des territoires, en fait l'intégration d'une ville comme la nôtre dans un territoire métropolitain et une intercommunalité ne me paraît pas une mauvaise chose en soi. Tout dépend de la manière dont les choses se mettent en place, de quels moyens on dispose et du type de transfert des compétences.

À ce moment de notre discussion, nous n'avons pas forcément les outils pour tirer des conclusions, ce qui, effectivement, est un élément d'inquiétude pour l'avenir.

Mme la MAIRE. - Hermine, une petite mise au point mais courte parce qu'il faut en arriver aux conclusions de notre débat.

Mme RIGAUD. - Je suis vraiment attristée, c'est le terme qui me vient. J'ai l'impression que l'on assiste un peu à une dispute de bout de gras.

Je suis arrivée en France en 1976. J'ai eu mon bac en 1979 et à la fac en 1980 j'ai été à l'UNEF, au Parti Socialiste. Si mes souvenirs sont bons, cela fait 35 ans que je suis au Parti Socialiste. Que quelqu'un me donne des leçons en disant si je suis socialiste ou non me laisse très triste.

Socialiste n'est pas une marque déposée, le Parti Socialiste, oui, mais socialiste non. Je m'en étais déjà expliquée à Yacine Ladjici dans une tribune en disant que socialiste n'était pas une marque déposée. Je ne vois pas pourquoi tu vas me contester le fait d'être socialiste.

Mme la MAIRE. - Le groupe des non inscrits souhaite-t-il intervenir ?

M. BLAS. - Au nom des élus du groupe des non-inscrits que je représente ce soir, je souhaitais juste rappeler que nous avons été élus en mars dernier sur la base d'un programme élaboré et accepté par tous les élus de la majorité municipale.

Ce débat d'orientations budgétaires reprend donc une politique menée dans notre ville depuis déjà bon nombre d'années, politique à laquelle mes collègues du groupe non inscrits et moi-même avons accepté d'adhérer.

Il prend en compte les besoins de la population aussi bien en matière d'éducation, de justice sociale, de santé, de tranquillité publique, des loisirs, etc.

Ceci dit, cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas matière à débat au sein de notre majorité lorsque le besoin s'en fera ressentir.

Les prochaines années seront un tournant pour l'histoire de notre pays, nous verrons notre avenir local, départemental et régional, fortement perturbé au vu des réformes que nous préparent tous ces technocrates et politiques qui, en réalité, ne rêvent que d'une chose se retrouver à la tête de la plus grande métropole française.

La création de ces territoires à taille inhumaine (entre 600 000 et 900 000 personnes) et cette grande métropole que l'on nous prépare, qu'ils vous préparent ! Ne vous bercez pas d'illusion sous prétexte de réduire le millefeuille administratif, c'est porteur et cela permet de vendre le projet aux petites gens que nous sommes et qui n'espèrent qu'une chose, pouvoir réduire leurs dépenses.

Ne vous laissez pas enfumer par des professionnels de l'arnaque et du mensonge, ces bâtisseurs d'usines à gaz. Je reste persuadé qu'après la mise en place de cette nouvelle institution, notre commune sera délestée de ses principales recettes (pour mémoire, le MIN de Rungis, L'OREAL, Vinci, etc.). Nous verrons disparaître cette relation de proximité qui nous permettait jusque, là, de rencontrer les élus sans véritable difficulté.

Le millefeuille sera certainement moins épais et moins sucré. Il sera à mon avis plus salé voire plus amer, mais ne sera-t-il pas trop tard ?

Pour finir Madame la Maire, sachez que le Groupe que je préside vous soutient dans l'élaboration du budget 2015 ainsi que dans son vote et, ce, malgré les nombreuses difficultés à venir. Je ne peux m'empêcher de penser à ces baisses de dotations de l'État qui interviennent dès cette année et qui iront crescendo au fil des années suivantes.

Merci de m'avoir écouté.

Mme la MAIRE - Merci.

Plus d'interventions ?...

Je considère que notre débat d'orientations budgétaires s'est tenu.

Je voudrais remercier les uns et les autres, à la fois ceux qui ont affirmé leur soutien et leur volonté de s'inscrire dans les orientations que j'ai présentées tout à l'heure et, de manière générale, pour la qualité des débats que l'on a pu avoir et des échanges qui, je crois, sont à l'image, pour ce qui concerne la majorité, du travail collectif que mène l'équipe et, pour ce qui concerne le Conseil municipal dans son ensemble, de la simplicité dans laquelle on peut échanger les points de vue, les avis.

Je voudrais toutefois exprimer un regret : parmi les points évoqués ce soir, on s'est beaucoup focalisé sur un aspect qui, bien sûr, est important, mais qui, je crois, est limité dans la façon dont on l'appréhende.

Je regrette notamment que le groupe d'opposition de Droite ait focalisé son propos sur les enjeux de sécurité et que nous n'ayons pas pu avoir votre vision sur les autres enjeux de la gestion municipale. Du coup, cela nous amène à focaliser notre attention sur ce qui peut conduire les uns et les autres à forger un peu vite des avis sur le niveau de sécurité au vu de ce que l'on voit dans les médias, des images que l'on nous montre.

Je le redis, un peu à l'appui de ce que disait Christian tout à l'heure, je ne veux pas vivre dans une société, a fortiori moins dans une ville, dans laquelle on produit des images partout sur tout et tout le temps qui n'auront pour seul effet que d'aggraver encore le sentiment d'insécurité des uns et des autres en déconnexion totale avec la réalité des faits. Je ne veux pas vivre dans cette société du sensationnel qui nous incite à surdimensionner complètement les événements qui peuvent se produire.

Pour revenir un instant sur le propos de Patrick Viceriat concernant les effectifs, je ne vois pas comment on peut éviter un impact budgétaire en augmentant les effectifs en lien avec la sécurité.

Tout à l'heure, cette question a été évoquée en disant que cela n'augmenterait pas les budgets. Je ne sais pas faire.

Les dépenses de personnel communal dans le budget de la commune représentent 54 % des dépenses de fonctionnement. La multiplication des effectifs a forcément un impact budgétaire. On ne peut pas ne pas l'examiner, mais surtout, sur cette question, je voudrais vraiment que l'on arrête avec les faux arguments.

Savez-vous que la très grande majorité des polices municipales de la Région Île-de-France compte moins de 5 agents ? Je dis bien moins de 5 agents. Il faut arrêter de nous faire croire que ce sont les polices municipales, moins de 5 agents dans des villes de 20 000, 30 000, 40 000 habitants, qui règlent les problèmes de sécurité que l'on a évoqués. C'est bien la Police nationale qui peut le faire et elle seule. En termes d'effectifs, on ne parle pas du tout des mêmes ordres de grandeur. C'est 200 policiers en moins sur 15/20 ans à l'échelle de la circonscription et on nous explique qu'avec quelques policiers municipaux ou ASVP, on va démultiplier nos moyens d'agir. Vraiment, il faut pour le coup regarder et accepter de regarder les choses en face et ne pas sombrer dans des raisonnements un peu trop rapides et faciles.

Concernant les échanges que l'on a pu avoir sur le fond de la situation économique et l'analyse de la situation économique et politique dans laquelle on se trouve, je constate une divergence importante d'analyse de la situation avec ce qu'a pu évoquer Yacine au nom du groupe socialiste de l'opposition.

On nous demande d'examiner les questions sans tabou. Je renvoie la question. Là aussi, il faut examiner les questions sans tabou. Je crois que nous avons apporté un certain nombre d'arguments ce soir qui, pour les moins convaincus, sont à même d'ébranler un peu les points de vue.

D'ailleurs, je constate que plusieurs voix s'élèvent et des voix sérieuses. Certains ont été cités tout à l'heure, je pense à Thomas Piketty ou à d'autres qui s'élèvent pour contester ces postulats de la réduction à tout crin de la dépense publique et contester l'impact positif que cela aurait sur la croissance.

Il ne faut pas renvoyer aux autres le message selon lequel ils n'écouteront pas les choses et ils resteraient campés sur des postures.

Je suis prête à avoir ces échanges, mais il faut que la réciprocité s'installe. Le fait d'examiner les choses sans tabou concerne un peu tout le monde.

Je me réjouis de voir que, depuis la victoire de Syriza en Grèce, certains curseurs ont bougé. Certains membres du Gouvernement osent aujourd'hui tenir un discours un tout petit peu différent, pas assez bien sûr. J'aimerais que cela aille plus loin.

L'exercice auquel nous nous livrons ce soir est très intéressant mais il ne suffit pas. Il faut effectivement faire porter cette voix plus loin.

Tout à l'heure, on a évoqué l'objectif de déployer les services publics locaux de qualité. Personnellement, je me réjouis d'avoir entendu cela dans la bouche de Yacine Ladjici pour exprimer le point de vue du Groupe PS. Mais il ne faut pas se voiler la face non plus. Le déploiement des services publics ne peut pas se faire sans moyens et a fortiori pas avec 15 % de budget en moins et a fortiori pas sans visibilité à long terme.

Je suis bien sûr pour le déploiement des services publics locaux mais il faut nous laisser les moyens d'agir. On peut avoir tous les débats, tous les discours sur le vote Front National, la montée des extrêmes, la montée du fanatisme, etc. mais il faut aller chercher les causes.

J'évoquais tout à l'heure dans mon propos introductif la multiplicité des fanatismes possible. Il faut aller chercher les causes de ce qui peut faire tomber les gens dans ces votes ou situations de haine, de posture de rejet vis-à-vis des autres. C'est bien évidemment la misère sociale, la misère culturelle, intellectuelle dans lesquelles on les cantonne. J'ai la faiblesse de penser que les collectivités locales ont un rôle à jouer là-dessus. Elles ne peuvent être les seules, c'est certain. Il faudrait que l'État reprenne cela en main.

En tout cas, c'est une responsabilité que l'on a choisi de prendre en main à Chevilly-Larue. C'est bien la raison pour laquelle les orientations que je vous propose ce soir sont des orientations volontaires, volontaristes mêmes sur ces enjeux, partant du principe que nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, malgré les coupes budgétaires qui nous sont imposées, abandonner ces populations. Nous n'en avons pas le droit et c'est la raison pour laquelle aussi non seulement nous allons prendre en main ces enjeux mais nous allons aussi déployer un plan d'actions locales pour être au plus près de leurs besoins. Nous allons aussi proposer aux citoyens de nous accompagner pour le faire. C'est bien le sens de la pétition qui sera diffusée dans la ville à partir de demain. C'est pour qu'ensemble on arrive à faire bouger les curseurs parce que je crois que, plus que jamais, on est en capacité de réussir à faire bouger les choses y compris au-delà des limites du territoire communal.

Je crois que notre débat a eu une durée suffisamment longue pour conclure là-dessus.

C'est un donné acte.

Il suffit de prendre acte que nous avons tenu le débat et je défie quiconque présent ce soir dans la salle de considérer que nous n'avons pas débattu !

Vœu présenté par la majorité municipale en faveur du maintien par l'État des recettes des collectivités locales

Mme la MAIRE. - Nous n'allons pas refaire tout le paysage car je crois que le débat que nous venons d'avoir vient de mettre en lumière le sens et le contenu de ce qui est proposé au vote.

L'idée de ce vœu est bien évidemment de dénoncer les coupes budgétaires que nous venons d'évoquer, de rejeter l'effort d'austérité imposé aux collectivités locales, d'affirmer le service public local en tant que levier important de la croissance, donc de l'emploi, un vecteur de solidarité et de lien social sur les territoires, de demander en urgence la tenue d'une instance de dialogue national annoncée par le Gouvernement, de demander la prise en compte de critères de péréquation plus justes afin que la contribution des collectivités se fasse de façon différenciée en tenant compte de la situation sociale des populations et enfin de demander la mise en place d'une réforme de la fiscalité locale assurant notamment l'autonomie financière des communes ainsi que la justice sociale à travers la prise en compte des revenus des contribuables.

À moins que vraiment quelqu'un souhaite apporter une contribution extrêmement précise ou pointue sur le texte du vœu, je propose, puisqu'il est à l'image du débat que l'on vient d'avoir, de le mettre rapidement aux voix.

Je ne vois personne réagir.

Je le soumets donc à votre vote.

☞ **VOTE : LE VŒU EST ADOPTE A LA MAJORITE, MOINS 2 ABSTENTIONS (M. LADJICI**

ET M. KOMOROWSKI) ET LE POUVOIR AFFERENT

1.2 - Autorisation de lancer un appel d'offres ouvert pour la fourniture de produits d'entretien et de petits matériels

M. TAUPIN. - *Présentation...*

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des remarques ou des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

☞ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

3 - COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3.1 - Renouvellement de la convention avec le SIEVD pour le financement de matériel de compostage destiné à la récupération des déchets organiques

M. ROUX. - Comme on est bien entre nous, je vous propose un exposé en cinq parties et dix-huit sous-parties !

Rires...

Présentation...

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des remarques ou des questions ?....

(Aucune.)

Je mets aux voix.

⇒ **VOTE : LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE**

Nous avons atteint la fin de notre ordre du jour.

QUESTIONS DIVERSES

Mme la MAIRE. - Y a-t-il des questions diverses ?....

(Aucune.)

On s'est dit avant tout ce que l'on avait à se dire.

Merci à tous.

À très bientôt.

Merci au public, en particulier à ceux qui sont restés jusqu'à la fin pour leur courage et leur ténacité.

(La séance est levée à 23 h 10.)